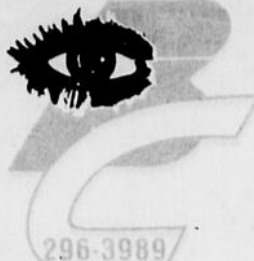


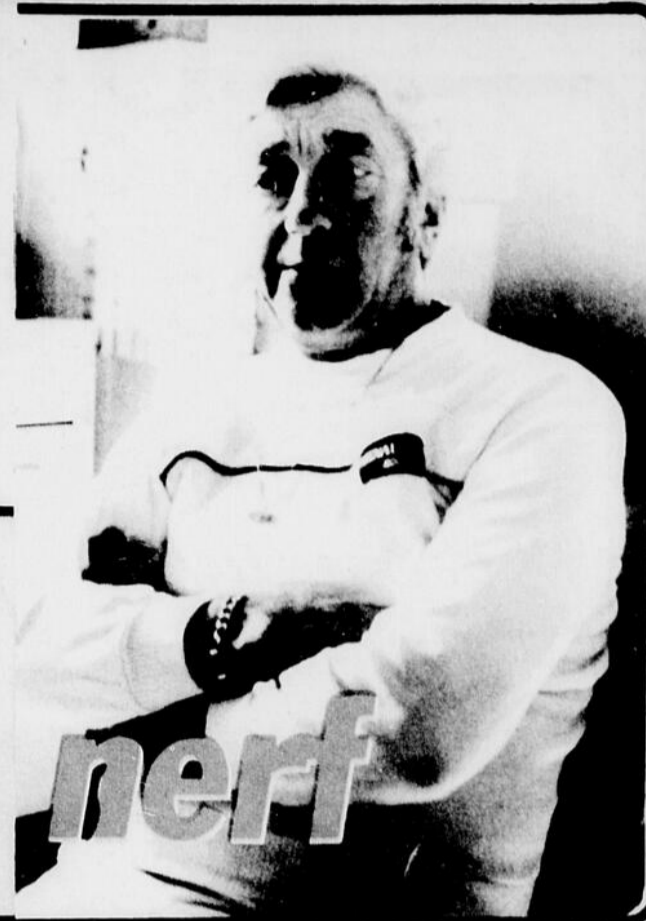
Le Nordic

LE SAMEDI 13 AOUT 1983
18e année NO: 32

BAIE COMEAU SEULEMENT,
en kiosque 50c



Beulieu
Crespin et ass.
optométristes



TONY GENDRON LE TAVERNIER DE PLACE LASALLE

Un gars qui a du nerf

Les athlètes passent
par Baie-Comeau

A SEPT-ILES. C'EST LA FETE

Textes en pages 15 et 16

Pour
une
occasion
spéciale...



Faites
appel au
296-3391

HÔTEL LE MANOIR
+++++ 1111

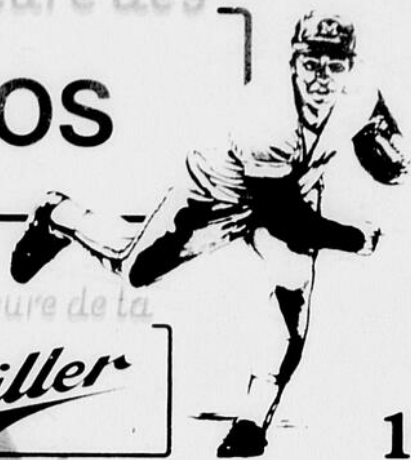
Règlement d'emprunt contesté VOTE DEMANDÉ

page 9

O'Keefe

C'est l'heure des

EXPOS



C'est l'heure de la

Miller

Auberge

RAMADA

Parc olympique, 5500 est, rue Sherbrooke
Montréal

1-800-268-8930

Demandez notre forfait Sports

Le tirage aura lieu le:

19 septembre

LES PARTIES AURONT
LIEU LES 24 ET 25
SEPTEMBRE 1983.

Gagnez l'un
des 7 voyages
aux Expos
Programme double

Alimentation mobile
Baie Comeau inc.

Service de cantine mobile
Service de réception
Banquets chauds ou froids

56, avenue Parent, Baie Comeau, QC
Tél.: (418) 296-5121

PROFIT

915, boul. Lafliche
589-2083
68, boul. Lasalle
296-3344

PROVI SOIR

344, boul. Lasalle
Baie Comeau

Alimentation Dubé

174, rue Vallée
Chute-aux-Outardes
567-2828-2827
Epicerie, boucherie
Licencié

Publicité Cascades inc.

SPECIALITES:
• objets publicitaires
de tous genres
• chandails et casquettes
personnalisés

300, boul. Lasalle, Baie Comeau,
296-6747
625, boul. Lafliche
589-8911

2e anniversaire,
ça se fête!

Salon

TI-BO

Coffure unisexe
589-8461
rue de Pujalon, Hauterive

sportsse experts

Centre régional Manicouagan
223, boul. Lasalle Baie Comeau

Fleuriste
Outardes

Pauline Hovington, prop.

1756, 163, rue Vallée
boul. Jollet Chute-aux-Outardes
589-7717 567-2489

Urgence 589-8552

G. Lebeau & Co

C'est clair, net et
précis!

Pose de pare-brise, toit ouvrant,
radio et système de son.

Centre industriel Baie Comeau
30, rue William Dobel, 296-8830

775, rue Amédée 589-2057
3, Place Lasalle 296-2057
70, route 138, Forestville
Provisoir PROVISOIR

La promotion comprend:

- 7 tirages de deux billets
- programme double, les 24 et 25 septembre, aux Expos
- plus le coucher à l'hôtel Ramada-Inn, parc olympique.

Une semaine pour se retourner

par René VALLEE

Les tenants d'un gymnase double à la nouvelle école de Pointe-Label demandent à la commission scolaire un répit d'une semaine. On veut laisser au conseil municipal un temps de réflexion pour qu'il analyse l'implication de sa participation financière.

coût de réalisation totale 260 000 \$. Rappelons qu'une subvention de l'Office de planification et de développement du Québec complètera la somme fournie par la municipalité, ce qui explique l'écart entre le coût de construction et la part que devront absorber les citoyens de Pointe-Label.

Obtenue, après de nombreux pourparlers, une école moderne sera construite dans la municipalité pour septembre 1985 et ce, au coût de 2,5 millions \$. Déjà, un gymnase simple est prévu. Afin d'augmenter la participation de la population aux activités sportives, un groupe de citoyens préconise l'ajout d'un second plateau de gymnase.

Une représentante du comité de citoyens, Mme Ginette Fortin, explique qu'un règlement d'emprunt au montant de 195 000 \$ (seconde hypothèse) représente une augmentation du taux de taxation de 1,56 \$ à 1,85 \$ du 100 \$ d'évaluation, dès la première année. Ce taux irait décroissant les quatre autres années si l'emprunt est étalé sur cinq ans. Cela signifie que le propriétaire d'une maison de 20 000 \$ verrait son compte de taxes majoré de 58 \$, la première année.

Une première hypothèse ayant été éliminée à l'assemblée du conseil, mardi soir, on revient à la charge avec une seconde hypothèse qui, tout en dotant l'école d'un double gymnase, réduit la participation financière de la municipalité.

Soutenant que le taux d'endettement de la municipalité est raisonnable, Mme Fortin ne redoute aucune mise en tutelle. Elle regrette que le conseil ne se soit pas rendu au désir des citoyens, mardi.

Ainsi, la contribution de Pointe-Label passerait de 195 000 \$ à 73 202 \$. Dans la première hypothèse, un déboursé de 390 000 \$ était requis. En sabrant dans le luxe, on soumet enfin un projet dont le

se soit pas rendu au désir des citoyens, mardi.

Comprendre et approfondir la Bible

La Bible: un mot qui effarouche les uns, qui étonne les autres, mais qui intéresse beaucoup aussi!

ou l'Eglise d'après Vatican II. Le mardi 6 septembre à 9 h: L'Eglise d'après Vatican II. Le mardi 6 septembre à 19 h 30: Initiation à la Bible. Le mercredi 7 septembre à 9 h: Initiation à la Bible. Le mercredi 7 septembre à 19 h 30: Bible: Nouveau Testament.

Elle est traduite complètement en 279 langues et le Nouveau Testament en 551 autres langues... Ne faudrait-il pas que chacune et chacun de nous, nous y intéressions sincèrement!

(Un cours pourrait être donné dans l'après-midi sur demande).

C'est pourquoi vous êtes invité(e) à profiter des facilités offertes pour la comprendre et l'approfondir, donc à choisir l'un ou l'autre des cours dont voici la liste:

Autres renseignements: Juliette Lemieux, 589-7597 ou 589-2489, Centre Marie-Réparatrice, 130, boul. Pie XII, Hauterive.

Le dimanche 11 septembre de 19 h à 20 h, pour les adultes de 17 ans et plus. Le lundi 12 septembre à 19 h 30: Les sacre-

«Quel grand vent pousse ta foi!» (Mgr Ebacher)

COUPON DE PARTICIPATION

Nom:
 Adresse:
 Tél.:
 Preuve de l'achat incluse
NOM DU MARCHAND:
COMMENT PARTICIPER:
 Vous n'avez qu'à remplir le coupon, y inclure une preuve d'achat de l'un des marchands participants et envoyer le tout au journal Plein Jour au 3, Place LaSalle, B. Comeau

La Brasserie O'Keefe Limitée



Il abandonnait l'épreuve à 8 h 25 Gilles Bourgeois avoue son manque de préparation

par Charlotte PAQUET

Des six skieurs qui ont pris le départ de la dernière Traversée internationale du fleuve Saint-Laurent en ski nautique, samedi matin au quai de Baie-Comeau, il en est un dont on a annoncé l'abandon à 8 h 25. Agé

de 25 ans, Gilles Bourgeois a préféré tout laisser tomber dès les premiers instants se rendant compte de son manque flagrant de préparation pour une épreuve de ce genre.

Rappelons qu'en début de journée, vendredi, Bourgeois avait fi-

nalement décliné sa participation à la Traversée, n'ayant pu trouver de bateau-tireur pour les fins de la compétition. Toutefois, vers les 16 h, sa bonne étoile lui souriait enfin et il informait les organisateurs de l'événement qu'il serait du nombre

des skieurs le lendemain matin.

Expérience et endurance

Bien que comptant six années d'expérience dans la pratique du ski nautique, Gilles Bourgeois n'avait jamais chaussé ses skis sur le fleuve, préférant la quiétude des lacs. D'ailleurs, il l'avouera lui-même: «Ce qui m'a fait abandonner, c'est mon manque d'expérience sur le fleuve et ma capacité d'endurance sur des longues distances.» Pour le skieur et son équipage, c'est la participation qui comptait avant tout. Cependant, ils devaient très tôt se rendre compte que ce n'était pas tout.

Interrogé quant à savoir s'il se reprendrait en 1984, Gilles Bourgeois nous a répondu: «L'an prochain, je serai de nouveau sur les rangs. Par contre, d'ici là, je m'entraînerai en conséquence.»

POSITION DES SKIEURS PAR CLASSE

CLASSE	NOM	POSITION	BOURSE
18 à 23 pieds	Jean-Guy Lepage	1er	1 500 \$
18 à 23 pieds	Paul Blanchard	2e	750 \$
18 à 23 pieds	Alain Lévesque	3e	500 \$

23,1 pieds ouvert	Yves Cormier	1er	1 500 \$
-------------------	--------------	-----	----------

MEILLEUR TEMPS

NOM	TEMPS	POSITION	BOURSE
Yves Cormier	2.55.08	1er	1 500 \$
Jean-Guy Lepage	3.27.56	2e	750 \$
Paul Blanchard	3.54.38	3e	500 \$
Alain Lévesque	4.00.53	4e	250 \$



Yves Cormier et son équipage exhibent avec fierté le sourire des vainqueurs. Tandis que le président d'honneur de Travski 1983, M. Réal Savoie, lui remet une bourse, M. Jean-Claude Ouellet, président du festival, tend au jeune skieur la Coupe Oley Olsen.



Paul Blanchard reçoit, des mains de Alain Emond, son trophée. Blanchard est arrivé second dans sa classe (18 à 23 pieds) et a décroché le troisième meilleur temps de l'épreuve (3.54.38).



Jean-Guy Lepage, qui est arrivé premier dans sa classe tout en réussissant le deuxième meilleur temps de la journée, accepte la bourse et le trophée que lui remet Jacques Fournier. Les trois membres de son équipage l'accompagnent.



Outre le grand champion de la journée, un autre jeune skieur de 17 ans participait à la Traversée, soit Alain Lévesque. Michel Morrissette lui remet son trophée.

Grève à la Reynolds Les syndiqués, plus unis que jamais

par Charlotte PAQUET

Il n'y a toujours pas de développement dans le conflit de travail qui perdure, depuis le 27 juillet dernier, chez les 80 employés de bureau de la Société canadienne de métaux Reynolds, affiliés à l'Union internationale des employés professionnels et de bureau. Au moment de mettre sous presse, une rencontre devait se tenir entre les parties patronale, syndicale et le conciliateur dans le conflit, M. Fran-

çois Guérin. Les détails de la rencontre vous seront dévoilés ultérieurement.

Aux dires du président du syndicat des employés de bureau de la Reynolds, M. Paul Sergerie, les syndiqués sont plus unis que jamais et gardent un bon moral. «Les grévistes savent que, si nous nous battons, c'est pour conserver ce que nous avons déjà et non pour obtenir raison sur d'autres

points», a tenu à souligner M. Sergerie. Ajoutons que des lignes de piquetage sont toujours dressées aux abords de l'usine.

Reculs

Le conflit de travail porte sur trois points majeurs qui, selon le Syndicat, constituent des reculs que la compagnie veut imposer à ses employés. Notons l'augmentation de la semaine de travail qui passerait de 35 à 37 1/2

sans compensation financière; les restrictions d'éligibilité aux vacances et la répartition de la masse salariale proposée par la compagnie pour la première année du contrat de trois ans qui, souligne le Syndicat, «sabrerait dans l'augmentation de salaire des bas salariés pour en donner davantage aux techniciens, au lieu de leur verser des ajustements de salaire additionnels comme il se fait dans l'usine.»

La maison des jeunes, ON DEMARRE

par René VALLEE

La maison des jeunes, Le Trait d'union 836, ouvrira officiellement ses portes le jeudi 25 août.

Plusieurs personnalités participeront à l'inauguration qui aura lieu au 836, boulevard Joliet. On attend la présence du ministre Charles Lapointe, de Mgr Roger Ebacher, du député Ghislain Maltais et du maire Roger Thériault.

Depuis 1975, une dizaine de projets se

sont succédés et ont permis, dans un premier temps, de prendre conscience des problèmes et des besoins de la jeunesse. En 1981, les projets se sont orientés vers la réalisation d'une maison des jeunes.

Côté financement, la maison peut être éligible dès cette année au programme de subventions du ministère des Affaires sociales. Les subsides oscillent entre 20 000 \$ et 60 000 \$ annuellement. Tout dépendant des sommes

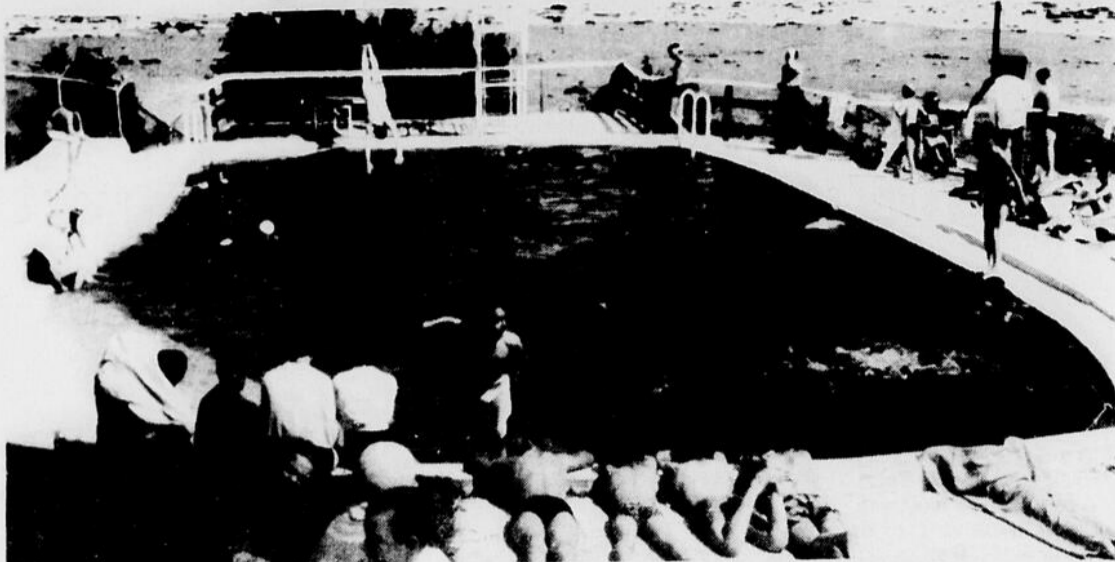
obtenues, on pourrait songer à l'embauche d'animateurs permanents. Egalement, on songe à ouvrir une terrasse qui serait un lieu de rencontre entre adultes et adolescents tout en contribuant à l'autofinancement.

Au Trait d'union 836, les adolescents seront appelés à concevoir et à réaliser leurs programmes d'activités. Ils devront aussi formuler leurs besoins et trouver des moyens pour autofinancer leurs projets.



Il en aura fallu des réunions comme celle-ci avant que n'aboutisse le projet d'une maison de jeunes. Le Trait d'union 836 verra le jour le 25 août prochain.

C'était le bon temps



Cette scène se passait dans les années '50 à la première piscine extérieure de la ville de Baie-Comeau, située aux abords de la rue Champlain. Dans le temps, ce merveilleux site faisait la joie des petits et des grands avides d'eau et de plein-air. Si vous passez dans le coin aujourd'hui, vous n'y verrez que désolément et abandon. C'est quand même un peu triste de le constater, surtout lorsqu'on repense à la grande popularité qu'a connue cette piscine.

Les interdits veulent travailler sur les chantiers de la Reynolds

par René VALLEE

Un autre mouvement fait suite à celui des célèbres interdits de la construction. En effet, un comité s'est formé la semaine dernière afin de réclamer l'abolition de la carte de classification de l'Office de la construction du Québec (OCQ) et ce, au niveau local.

Les travailleurs de la région, évincés du secteur de la construction parce qu'ils ne possèdent pas ladite carte de classification, exigent le droit de travailler sur les chantiers de

la Société canadienne de métaux Reynolds. Dôtés, pour la plupart, d'un certificat de qualification dans les différents métiers de la construction, ils ne peuvent cependant pas travailler dans ce domaine à cause de la réglementation québécoise qui les oblige à détenir une carte de classification de l'OCQ.

Portant une appellation qui dit bien ce que sont ses membres, le Comité des interdits de la construction, des chômeurs et des assistés sociaux entend utiliser divers moyens

de pression pour caser ses gens sur les chantiers de Reynolds.

Maltais favorable

Lors de sa rencontre avec le comité, le député de Saguenay, M. Ghislain Maltais, a expédié, le jour même soit mercredi, un télégramme au ministre du Travail, aux responsables de l'OCQ et aux centrales syndicales demandant une rencontre dans les 48 heures.

Le député de Saguenay n'aurait pas caché sa sympathie en l'endroit du comité qui réclame que soit enlevée l'obligation de détenir une carte de classification pour oeuvrer sur les chantiers de Reynolds à Baie-Comeau. Selon le président du comité, M. Gilles Tremblay, le système actuel favorise les travailleurs de l'extérieur au détriment des gens de la région.

Au nom des interdits, chômeurs, assistés sociaux et étudiants formés, le comité entend mener la lutte en exerçant des pressions, s'il le faut, allant jusqu'à «barrer l'accès aux chantiers de Reynolds et la route 138».

Par ailleurs, M. Tremblay dénonce le sort réservé aux étudiants formés à l'un ou l'autre des métiers de la construction. Ne pouvant pas faire d'heures, il leur est impossible d'acquiescer et l'expérience et la teneur de la carte de classification.

La différence entre l'obligation de détenir le nouveau comité et le mouvement connu des interdits de la construction s'établit au chapitre des territoires. Le comité oeuvre au plan local, alors que le mouvement des interdits demande l'abolition de la carte de classification à la grandeur du Québec.

Prêts aux étudiants Plafond relevé

par René VALLEE

Par suite de l'adoption de la loi C-161, le plafond hebdomadaire des prêts consentis aux étudiants doit passer de 56,25 \$ à 100 \$ et ce, depuis le premier août.

Selon le ministre responsable du Secrétariat d'Etat, M. Serge Joyal, cette mesure permettra aux étudiants qui poursuivent des études postsecondaires de recevoir une aide plus considérable de la part du gouvernement canadien et de faire face plus aisément à l'augmentation des frais de scolarité.

D'autres mesures

devraient entrer en vigueur le premier septembre prochain. Il s'agirait d'un régime d'exonération des intérêts pour les anciens étudiants qui ont un prêt à rembourser et qui sont en chômage.

Un programme de prêts garantis pour les étudiants qui poursuivent des études supérieures à temps partiel à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur, est prévu ainsi qu'une disposition spéciale à l'intention des étudiants emprunteurs qui sont handicapés de façon temporaire ou permanente.

Le Nordic

Hebdomadaire publié le samedi par les Editions Nordiques, une division de Groupe Quebecor Inc.

Directeur général régional: Paul Brisson

Directeur général: Claire Brisson

Directeur de l'information: René Vallée
Raphaël Hovington
Paul Fortier

Directeur commercial: Daniel Emond
Luc Michaud
Yves Proulx

Directeur de la photographie: Jean-Paul Fouquet

Salle de montage:
Raymonde Dubé
Diane Labonté
Ginette Beauhieu
Monique Dubé
Ghislaine Perreault

Directeur administratif: Guy Dallaire
Comptable: France Michaud
Denise Côté
Christine Bergeron
Hélène Lévesque
Louise Lévesque

Imprimé aux Ateliers Nordiques, une division de Groupe Quebecor Inc., Sept-Îles (962-9441).

LE NORDIC,
3, Place LaSalle
296-6744
296-5900

LES HEBDOS RÉGIONALES
ASSOCIATION
DES ÉDITEURS
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE
RÉGIONALE FRANCOPHONE

JOURNAUX
SELECT
DU QUÉBEC

La courrier de deuxième classe, enregistrement no 2298
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de ce journal.

Des millions pour le loisir et la création d'emplois

(RV) - Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) offre, pour 1983-1984, de nombreux programmes d'assistance financière dont cinq se partagent plus de 6,2 millions \$. On veut, notamment, aider les camps de vacances, les auberges de jeunesse, les centres et bases de plein-air, les chantiers de jeunes bénévoles et soutenir l'emploi.

Le MLCP vise la promotion du loisir socio-culturel, du plein-air et en favoriser l'accès particulièrement dans le cadre des vacances estivales.

L'objet du programme d'aide aux camps de vacances est de contribuer à offrir à la population du Québec la possibilité de séjourner en milieu naturel et d'y pratiquer des activités récréatives et so-

cio-éducatives pendant la période des vacances estivales. Déjà, 93 camps de vacances ont reçu une partie des 2,2 millions \$ alloués par le ministère en 1982.

Près de 500 000 \$ ont été distribués aux corporations et aux municipalités administrant une auberge de jeunesse répondant aux normes d'admissibilité. On veut, de la sorte, rendre plus facile le loisir touristique pour les 16 à 30 ans.

Pour consolider le réseau des centres et des bases de plein-air, le MLCP a octroyé la somme de 1 580 000 \$. Des organismes sans but lucratif désirant desservir une clientèle diversifiée sont les bénéficiaires de ce programme.

Jeunes bénévoles

Quant au programme d'assistance aux chantiers de jeunes bénévoles, 500 000 \$ ont été alloués. Pour le stagiaire qui y participe, ce programme offre la possibilité de passer des vacances créatives. Des groupes de 10 à 16 jeunes sont réunis pour une période d'environ un mois, dans le but d'accomplir un travail utile à la communauté.

Par ailleurs, dans le cadre de l'action gouvernementale de relance de l'économie et d'aide à l'emploi, le MLCP a accordé près de 1,3 million aux camps de vacances, aux auberges de jeunesse et aux centres et bases de plein-air. On sait que la création d'emplois chez les jeunes correspond à un besoin criant.

Coup d'oeil touristique

Les barrages de l'Hydro-Québec MOINS POPULAIRES

par Charlotte PAQUET

A l'image de la situation de juin dernier, le mois de juillet a été le théâtre d'une autre diminution de clientèle aux installations de l'Hydro-Québec. La baisse se situe cette fois-ci à 2,4%. 4 543 visiteurs ont été enregistrés dans l'ensemble des barrages de Manic 2 et Manic 5, con-

trairement à 5 016 l'an dernier.

A Manic 2, le nombre de visiteurs passait de 4 348 à 3 589 alors qu'à Manic 5, il chutait de 5 049 à 3 987. Ajoutons que depuis le début de la saison estivale, comparativement à la même période l'an dernier, une diminution d'un peu plus de 16%

est notée dans l'ensemble des deux barrages. **Tendance normale**

Selon Yvan Dion, du Service des relations publiques de l'entreprise, ces données reflètent quelque peu la tendance qui semble se poursuivre depuis quelques années. Pourtant, la clientèle régresserait un peu moins vite en

1983. Ajoutons qu'en 1979, le nombre de visiteurs fut de 31 533, en 1980 de 22 857, en 1981 de 21 210 et en 1982 de 18 474.

Les visites organisées à l'Hydro-Québec existent déjà depuis 1968 et, aux dires de M. Dion, on se dirigerait sûrement vers un plafonnement dans le nombre de visiteurs.

A l'ATRM

Les touristes, plus nombreux

par Charlotte PAQUET

Contrairement au mois de juin, alors qu'on enregistrait une baisse considérable du nombre de visiteurs, l'Association touristique régionale Manicouagan note une augmentation appréciable de touristes pour juillet dernier. Tout près de 11 380 personnes se sont enregistrées aux différents kiosques, par rapport à 9 894 à la même période l'an dernier.

A l'Association touristique, on nous dit cependant que pour avoir un chiffre beaucoup plus réaliste, il faut multiplier le nombre de visiteurs par trois. Car il ne faut pas oublier que ce ne sont pas tous les touristes qui font escale dans un kiosque touristique ou même qui s'y enregistrent.

Tadoussac et Escoumins

Les augmentations de touristes se font les

plus sentir dans les municipalités de Tadoussac et de Les Escoumins. Le tournage du film «L'hôtel New Hampshire» à Tadoussac semble y être pour quelque chose.

Contrairement à la situation qui prévalait en juin, les Européens sont venus en très grand nombre visiter notre région au cours du dernier mois. En

fait, on en a dénombré pas moins de 635, pour 271 Américains et 518 Canadiens des provinces autres que le Québec.

Enfin, selon les statistiques de l'ATRM, la plupart des visiteurs (soit 70%) viennent dans notre coin sans aucun but précis, hormis celui de découvrir toutes les beautés de notre région.



LA CHARITE ATTENTIVE

Jean-Paul II a écrit une longue lettre sur la Miséricorde. Il nous y parle du visage concret et quotidien de la charité. Dieu est tendresse pour tout être humain. C'est là la source de tout service qu'on peut se rendre les uns les autres.

Le visage du bon samaritain est un miroir pour refléter notre charité. Il interrompt son voyage. Il se penche sur le blessé. Il panse ses plaies. Il le conduit à l'auberge. Il paie pour lui. Il s'engage personnellement. Il paie de sa personne. Il prend un intérêt profond à la misère du blessé. Comme il faudrait contempler le coeur d'où jaillit un tel service. Quelle tendresse! Quelle miséricorde! Nous sommes devant quelqu'un qui a du coeur au ventre. A travers cet exemple, Jésus nous crie sans cesse: «Ce que je veux, c'est la miséricorde, la tendresse pour les miens qui souffrent.» Ce cri de Jésus est toujours là, résonnant dans nos coeurs. «Ce que tu fais au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que tu le fais». Au soir de la vie nous serons jugés sur l'amour.

Yvan Bouret, D.D.
denturologiste

810, rue Bossé, Baie-Comeau
(secteur Hauterive)

Pour rendez-vous le jour ou le soir
589-7030



Dans les kiosques de l'ATRM, on trouve toute une panoplie de brochures contenant des renseignements utiles pour rendre le séjour des touristes dans notre région des plus agréables.



Remplis-moi-lé full



Otter
Beaver
Cessna

Nouvelle administration

Georges Caron, chef des opérations
Caroll Bélanger, administrateur
Serge Julien, administrateur
Jean Blouin, administrateur

Réservez tôt pour votre chasse!

Nos avions seront basés au lac Gaillard
à compter du 7 septembre 1983

Pour vos réservations composez:
418-589-3033 ou 589-3043
demandez Georges

P.S.: N'oubliez pas que cette période-ci
est excellente pour la pêche.

OBJECTIF DEPASSE

(RV) - Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants a connu un franc succès cette année à Baie-Comeau. On a pu trouver du travail à plus de 550 étudiants alors que l'objectif poursuivi était de 400.

Depuis hier, les activités du centre sont terminées. Il appert que 65% des emplois furent à temps partiel. L'an dernier, 530 jeunes avaient trouvé un emploi pendant l'été.

A compter du 22 août, le service de placement étudiant prend la relève au Cégep. On pourra y contacter la responsable, Lise Paquet.

Alimentation

artuce maison

Capuccino express

... vous prendriez bien un petit capuccino? Mélangez un peu de café instantané, un peu de sucre et un soupçon d'eau bouillante. Brassez jusqu'à l'obtention d'une pâte crémeuse et lisse. Versez le reste de l'eau bouillante et une délicieuse écume se formera à la surface. Voilà donc un capuccino "express" qui aura malgré tout bel allure et bon arôme!

Gâteau au gingembre

- 2 1/2 tasse de farine
- 1 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé de cannelle
- 1 c. à thé de gingembre
- 1 2 c. à thé de clou rond
- 1 4 c. à thé de sel
- 1 tasse de mélasse
- 1 2 tasse d'huile à salade
- 1 tasse d'eau chaude

- Servir avec glace au fromage à la crème

Dans un plat de 9 pouces carrés, mélanger à la fourchette la farine, le soda à pâte, la cannelle, le gingembre, le clou et le sel. Ajouter la mélasse, l'huile et l'eau. Mélanger parfaitement. Faire cuire au four à 350° F pendant 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre, en ressorte propre. Laisser refroidir et couvrir de glace.

Glace au fromage à la crème

- 1 paquet de 3 onces de fromage à la crème, ramolli
- 1 1/2 tasse de sucre à glacer
- 1 c. à thé de vanille

A l'aide d'une cuillère de bois, bien battre le fromage afin qu'il soit bien crémeux et ajouter le sucre. Mélanger parfaitement puis incorporer la vanille.

Gâteau aux bananes

- 1 1/4 tasse de farine
- 2 3/4 tasse de sucre
- 1 4/5 tasse de fécule de maïs
- 1 c. à thé de soda à pâte
- 1 2 c. à thé de sel
- 1 tasse de bananes mûres, écrasées
- 1 3/4 tasse d'huile à salade
- 1 oeuf, légèrement battu
- 1 c. à table de vinaigre
- 1 c. à thé de vanille

- Servir avec glace au citron

Dans un plat de 9 pouces carrés, mélanger à la fourchette la farine, le sucre, la fécule de maïs, le soda à pâte et le sel. Ajouter tous les autres ingrédients, sauf la glace, et bien mélanger. Faire cuire au four à 350° F pendant 35 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre en ressorte propre. Laisser refroidir et glacer.

Glace au citron

- 1 3/4 tasse de beurre, amolli
- 1 1/2 tasse de sucre à glacer
- 1 c. à table de jus de citron

Bien mélanger à la fourchette le beurre et le sucre à glacer. Ajouter le jus de citron et battre jusqu'à ce que le tout soit bien crémeux.

Gâteau farfelu

- 1 1/2 tasse de farine
- 4 c. à table de cacao
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de soda à pâte
- 1 2 c. à thé de sel
- 1 tasse de sucre blanc
- 1 1/2 c. à thé d'essence d'amande
- 1 c. à table de vinaigre
- 5 c. à table d'huile à salade
- 1 tasse d'eau tiède

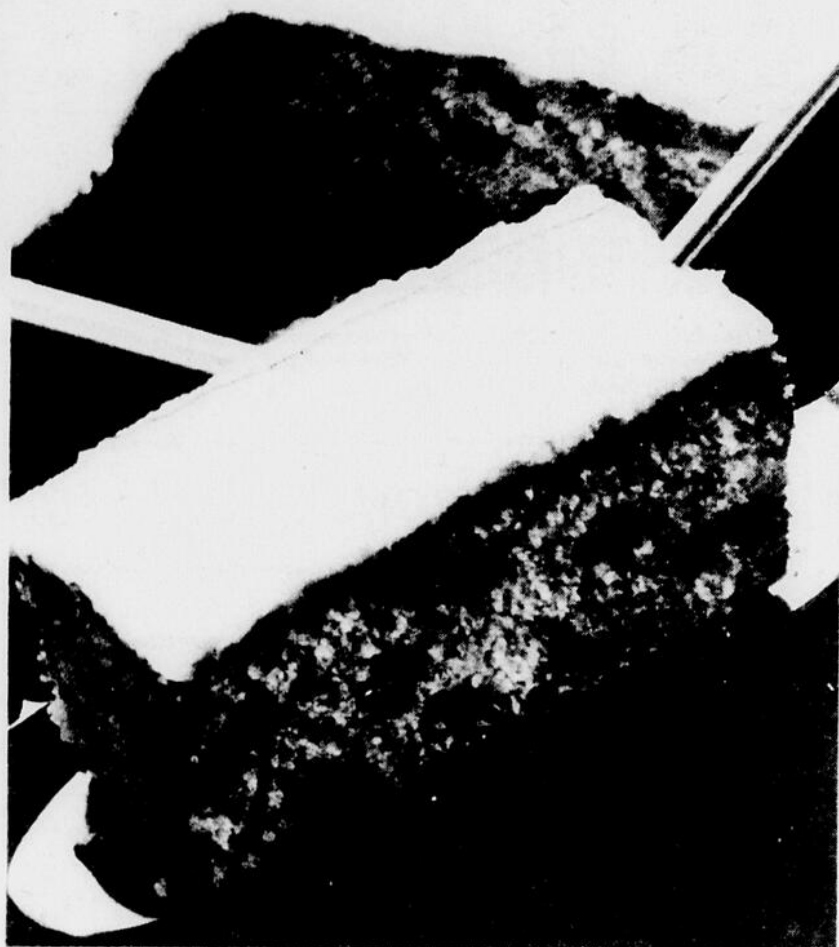
- Servir avec glace au chocolat

Tamiser les ingrédients secs dans un moule non graissé de 8 po carrés. Faire trois petites cavités à égale distance et y verser à tour de rôle, l'essence, le vinaigre et l'huile à salade. Verser l'eau sur le tout et bien mélanger. Faire cuire à 325° F pendant 45 à 59 minutes. Refroidir et glacer.

Glace au chocolat

- 4 onces de fromage à la crème
- 2 carrés de chocolat non sucré, fondu
- 2 c. à thé de café instantané
- 1 c. à table de lait évaporé
- 2 tasses de sucre à glacer

Mettre en crème les 4 premiers ingrédients et y ajouter le sucre. Décorer le gâteau refroidi.



Gâteaux vite faits!

Il n'est pas de meilleure façon de terminer un repas qu'une bonne tasse de café ou de thé accompagnée d'une tranche de délicieux gâteau aux carottes subtilement épicé, ou de succulent gâteau au citron légèrement aromatisé.

Un alléchant gâteau sait rompre la monotonie du quotidien et rendre le sourire aux petits et aux grands, il n'est plus réservé aux soirées d'anniversaires et aux grandes occasions.

Aucun gâteau acheté chez le pâtissier ne vous donnera la satisfaction de celui que vous aurez confectionné vous-même! De plus, il n'est pas nécessaire d'y consacrer des heures... les recettes qui suivent vous prouveront que d'excellents gâteaux peuvent se préparer très rapidement. Elles ne requièrent qu'un seul plat: celui qui ira au four. Une fois cuit, le gâteau est prêt à servir; vous le garnirez si le cœur vous en dit de la

glace assortie. Mais il sera tout aussi délicieux servi nature ou agrémenté de crème fouettée, de crème glacée ou de sirop d'érable!

Le plus difficile n'est pas de le faire, mais plutôt de choisir lequel vous ferez!

Carrés au citron

- 1 1/2 tasse de farine
- 1 tasse de sucre
- 1 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 1 4 c. à thé de sel
- 2 oeufs, légèrement battus
- 1 2 tasse de lait
- 1 3/4 tasse d'huile à salade
- 2 c. à thé de zeste de citron râpé

- Servir avec sirop au citron

Dans un plat de 9 pouces carrés, mélanger à la fourchette la farine, le sucre, le soda à pâte et le sel. Ajouter les oeufs, le lait, l'huile et le zeste de citron. Bien mélanger. Faire cuire au four à 350° F pendant 30 minutes jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre en ressorte propre. Retirer du four et verser le sirop sur le dessus du gâteau. Retourner au four pendant encore 5 minutes. Laisser refroidir.

Sirop au citron

- 2 3/4 tasse de sucre
- 3 c. à table de jus de citron

Bien mélanger ces deux ingrédients

Gâteau aux carottes

- 1 1/2 tasse de farine
- 1 1/4 tasse de sucre
- 1 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 1 1/2 c. à thé de cannelle
- 1 4 c. à thé de sel
- 1 tasse de carottes râpées
- 2 3/4 tasse d'huile à salade
- 2 oeufs, légèrement battus
- 1 2 c. à thé de vanille
- 1 tasse d'ananas déshydraté
- 2 3/4 tasse de noix de coco
- 1 2 tasse de noix hachées

- Servir avec glace au fromage à la crème

Dans un plat de 9 po carrés, mélanger à la fourchette la farine, le sucre, le soda à pâte, la cannelle et le sel. Ajouter les carottes, l'huile, les oeufs et la vanille. Mélanger parfaitement. Incorporer les ananas, la noix de coco et les noix. Faire cuire au four à 350° F pendant 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre, en ressorte propre. Laisser refroidir et ajouter la glace.

Glace au fromage à la crème

- 1 paquet de 3 onces de fromage à la crème, ramolli
- 1 4/5 tasse de beurre amolli
- 1 2 c. à thé de vanille
- 2 tasses de sucre à glacer

A l'aide d'une cuillère de bois, mélanger le fromage, le beurre et la vanille jusqu'à ce que le tout soit crémeux. Ajouter le sucre à glacer et bien mélanger.



Gâteau au moka

- 1 1/4 tasse de farine
- 1 tasse de cassonade
- 1 4/5 tasse de fécule de maïs
- 3 c. à table de cacao
- 1 c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé de café instantané
- 1 2 c. à thé de sel
- 1 3/4 tasse d'huile à salade
- 1 c. à table de vinaigre
- 1 2 c. à thé de vanille
- 1 tasse d'eau

- Servir avec glace au moka

Dans un plat de 9 pouces carrés, mélanger à la fourchette la farine, la cassonade, la fécule de maïs, le cacao, le soda à pâte, le café et le sel. Ajouter l'huile, le vinaigre, la vanille et l'eau. Mélanger vivement. Faire cuire au four à 350° F pendant 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre, en ressorte propre. Laisser refroidir et glacer.

9 portions

Glace au moka

- 3 c. à table de beurre, amolli
- 1 1/2 tasse de sucre à glacer
- 2 c. à table de cacao
- 1 2 c. à thé de vanille
- 1 2 c. à thé de café instantané
- 1 c. à table de lait

A l'aide d'une cuillère de bois, mélanger le beurre, le sucre, le cacao et le café. Ajouter la vanille et le lait et mélanger jusqu'à ce que le tout soit bien crémeux.

LA TÉLÉVISION

par Charlotte Paquet

NOS CHOIX

DIMANCHE. «Les femmes arabophones au Québec». L'oppression des femmes est-elle plus forte dans le monde arabe qu'ici? Le port du voile est-il un symbole d'oppression? Des femmes arabes vivant à Montréal décrivent leur mode de vie dans leur pays d'origine, ce qu'elles trouvent en arrivant ici, de même que ce qui leur manque le plus. R.Q. 19 h.

LUNDI. «Les grands romans: Chronique irlandaise». Dernière des trois émissions de cette mini-série. Stud Lonigan, qui a rêvé toute sa vie au bonheur sans avoir compris qu'il était aimé passionnément, réalise enfin que le bonheur était près de lui. R.C. 20 h.



«Les Claudine». Première d'une série de quatre. Cette semaine, «Claudine à l'école». Comme externe, Claudine fréquente un pensionnat pour jeunes filles. Des petites intrigues sentimentales se nouent et se dénouent pendant l'année scolaire. R.C. 23 h 15.

MARDI. «Première page». L'actualité sous ses aspects politiques, économiques, scientifiques, culturels, sociaux et internationaux. R.C. 21 h 30.

CINEMA

DIMANCHE. «Gorgo». Au large des côtes d'Irlande, les hommes d'un chalutier découvrent un monstre préhistorique que l'éruption d'un volcan sous-marin a ramené à la vie. Malgré les appréhensions d'un paléontologiste irlandais, le capitaine transporte l'animal à Londres où un cirque l'exhibe. R.C. 13 h.

LUNDI. «Les gros malins» Grâce à un somnifère qu'il reçoit d'Amérique du Sud, Paul fait des rêves qui lui permettent

de prévoir le résultat des courses de chevaux. Ce privilège lui attirera à la fois richesses et ennuis. T.C. 23 h 30.

MARDI. «Un micro dans le nez». Farquhar, du service de contre-espionnage britannique, force le célèbre vétérinaire Trevelyan à piéger un magnifique bulldog que le gouvernement anglais offrira au premier ministre d'URSS. R.C. 20 h.

«Le concierge». A la fin de ses études, pourtant

brillantes, Christophe n'arrive pas à trouver d'emploi. Le hasard l'amène à occuper un poste de concierge dans un immeuble bourgeois. T.C. 23h30.

MERCREDI. «Chantons sous la pluie». (Singin' in the Rain). Lina Lamont et Don Lockwood, vedettes de l'écran, assistent à la première de leur nouveau film. Interviewé par une comédienne hollywoodienne, Don raconte sa foudroyante carrière, mais la réalité est tout autre. R.C. 19 h.



Augmentation alarmante des cas de rage

La rage est une maladie virale très grave, contagieuse, mortelle pour les sujets infectés qui ne reçoivent pas un traitement adéquat.

La rage est un problème mondial qui se propage d'une manière alarmante à travers l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle est transmise par les espèces fauniques telles que les renards et mouffettes. Ces animaux sauvages infectent les animaux familiers et domestiques, lesquels peuvent devenir à leur tour autant de risques sérieux d'infection pour les humains. Il y a eu plus de 2 500 cas de rage animale confirmés au Canada, durant les 12 mois derniers. Le Minis-

tère ontarien des ressources naturelles est en train d'étudier tous les moyens possibles pour vacciner les animaux sauvages susceptibles de propager la maladie.

La prévention de la rage chez les animaux familiers et domestiques peut se faire simplement au moyen d'un programme de vaccination.

La recherche sur la prévention de cette maladie souvent mortelle a été très poussée, surtout par une firme bien connue pour ses travaux dans ce domaine, soit l'Institut Mérieux. Cet institut produit maintenant un vaccin sans danger pour les

chiens, chats, bovins, ovins et chevaux. Ce produit, IMRAB, vient juste d'être mis en marché au Canada par May & Baker Canada Inc., l'une des firmes associées de l'Institut Mérieux, et est disponible de M.T.C. Pharmaceuticals, 5100 Timberlea Blvd., Mississauga, Ontario L4W 2S5.

On recommande fortement aux Canadiens propriétaires d'animaux familiers et domestiques de consulter leurs médecins-vétérinaires au sujet d'IMRAB, vu que ce vaccin est un moyen idéal d'interrompre la propagation de la rage entre la faune, les animaux familiers et domestiques et les humains.

LA BRASSERIE
O'KEEFE Remplis-moi-lé full
LIMITÉ

Gagnants de la loterie Travski

Gagnant du trois roues

0202 Roland Bérubé

Gagnant du prix de 1 500 \$

0766 Joe Magniffi

Gagnant du prix de 1 000 \$

1363 Lucien Bélangier

Gagnant des prix de 500 \$

0237 Benoît Gass
0417 Mme Florina Gauthier
0367 Micheline Roy
0627 Bob Tremblay
0487 Jean-Pierre Gervais

Gagnants des prix de 250 \$

0196 Lise Royer
0264 Marc-André St-Pierre
0155 Louis Pianté
2161 Jacques Imbeault
1993 Daniel Tremblay
0531 Jacques Simard
0833 Marie-Paule Denis
1575 Luc Labarre
0970 Roger Lévesque
1991 René Rivard

Gagnants des prix de 100 \$

0197 Daniel Laboulière
1641 Gaston et Yvette Robitaille

1155 Léon Sabourin
0128 Charles Lemay
0841 Charles Mercier
0215 Sylvain Larouche
0655 Mariette Simard
1133 Francine Pouliot
0983 Monette Clavette
1023 Denis Labrie
0324 Guy Richard
0916 Martin Bernier
0626 Gaston Michaud
0242 Bernard Boisseau
2931 Robert Gagnon
0649 Roger Thériault
0784 Karen Popiel
0211 C. Beaumont
0436 Camille St-Pierre
1313 Roger Pelletier
Linda St-Amant

Les secrétaires municipaux veulent quitter la routine

par René VALLEE

Une dizaine de secrétaires-trésoriers de la Côte-Nord participeront aux assises annuelles de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec.

Le congrès se déroulera à Montréal les 17, 18 et 19 août sous le thème: «La discrétion d'un dynamisme». Bien que paradoxal à première vue, le thème témoigne de la volonté des secrétaires municipaux de prendre une part active à l'essor et au développement de leur localité sans pour autant se substituer au maire et aux conseillers. C'est à ces derniers que revient la responsabilité de prendre la décision politique de tous les projets.

Si pendant longtemps, les tâches des secrétaires-trésoriers ont été perçues comme devant se limiter au tra-

vail de routine, on aspire aujourd'hui à devenir des conseillers techniques ou des personnes-ressources, susceptibles de formuler des suggestions utiles aux élus municipaux.

Dans ce sens, les secrétaires municipaux pourraient jouer un rôle équivalent à celui des hauts-fonctionnaires ou des professionnels que ministres et administrateurs consultent avant d'arrêter leurs décisions.

Pour la Côte-Nord, l'administrateur de la CSMQ est M. Gaétan Lemieux, secrétaire-trésorier à Sacré-Coeur. Par contre, M. Jimmy Foley, secrétaire de la MRC de la Haute Côte-Nord, administre une zone spéciale de la Corporation qui regroupe les secrétaires de l'ensemble des MRC du Québec.

Dans une déclaration conjointe, MM. Lemieux et Foley ont expliqué que le nouveau rôle qu'entendent jouer les secrétaires municipaux, n'enlève rien à la discrétion derrière laquelle le secrétaire municipal doit continuer à se ranger afin de conserver au maire et aux conseillers toutes leurs prérogatives d'élus.

Conférenciers

Plus de 500 secrétaires municipaux, venant des municipalités locales et des MRC, participeront au congrès de Montréal.

Parmi les conférenciers qui s'adresseront aux congressistes, on note le ministre Jacques Léonard, des Affaires municipales, M. Jean-Marie Moreau, président de l'Union des MRC, et le juge Richard Beaulieu, président de la Commission municipale du Québec.

NAISSANCES DE LA SEMAINE



- 27 JUILLET: Launa Savard et Maurice Lavoie, Baie-Comeau (fille)
- 28 JUILLET: Danny Côté et Pierre Marcotte, Hauterive (fille)
- 30 JUILLET: Linda Dambroise et Bernard Savoie, Pointe-Lebel (fille)
- 30 JUILLET: Louise Coulombe et Réginald Dero, Baie-Comeau (fille)
- 31 JUILLET: Nicole Santerre et Jean-Rock Raymond, Hauterive (garçon)
- 1er AOÛT: Maryse Côté et Jacques Lemieux, Hauterive (garçon)
- 2 AOÛT: Mariène Allard et D. Johnston, Hauterive (fille)
- 2 AOÛT: Clémence Mercier et Ghislain Picard, Hauterive (fille)
- 3 AOÛT: Francine Vachon et Jean-Yves Cloutier, Hauterive (garçon)
- 4 AOÛT: Marie-Hélène Picard, Betsiamites (garçon)
- 6 AOÛT: Lucille Morin et Roméo Leclerc, Baie-Comeau (fille)
- 7 AOÛT: Suzie Bouchard et Michel Cantin, Hauterive (garçon)
- 7 AOÛT: Jocelyne Dumont et Claude Boucher, Hauterive (fille)
- 7 AOÛT: Diane Fortin, Chute-aux-Outardes (garçon)
- 8 AOÛT: Annie Maloney, Pointe-Lebel (fille)
- 9 AOÛT: Nina Boulianne, St-Marc de Latour (garçon)
- 9 AOÛT: Sylvie Gaudreault et Gilles Hamelin, Baie-Comeau (garçon)
- 9 AOÛT: Mona Fortin et Jean-Guy Bérubé, Baie-Comeau (fille)

Une commandite du journal

Le Nordic



Charlotte Paquet

Entrevue de Charlotte PAQUET

«Si c'était à refaire, je recommencerais tout». Telle est la preuve que la «vie de taverne» ne tue pas un homme. Voici l'essence même de l'entrevue qu'a bien voulue nous accorder Anthonin «Tony» Gendron, jeudi dernier, à son chalet de Pointe-Lebel. Dépassant à peine la soixantaine, M. Gendron a tourné une page importante de sa vie, en avril dernier, alors qu'il prenait sa retraite après avoir travaillé pendant 42 ans à la Taverne aux Amis.

De toutes les années qu'il a passées derrière son comptoir à servir les différents clients qui ont défilé dans l'établissement, M. Gendron en a vu des «vertes et des pas mûres». Afin d'en savoir un peu plus sur tous les dessous de ce monde où les femmes n'ont pas accès, le Nordic a interrogé M. Gendron.

Ses premiers pas

Arrivant de son villa-

un emploi à la Taverne aux Amis, grâce à un vieil ami bien connu dans le coin, Edgar Ouellet. Jamais, au grand jamais, aurait-il pu croire alors qu'il passerait plus de quarante ans de sa vie dans ce débit de boisson. Cependant, en avril dernier, il dut bien se rendre à l'évidence puisqu'il prenait sa retraite après avoir passé 42 ans et 8 mois à ser-

vous des ouvriers qui, après leurs heures de travail, se retrouvaient à une table autour d'une grosse bière. Bien souvent, comme nous le soulignera Tony Gendron, l'harmonie des premiers moments faisait rapidement place aux discussions emportées sur des sujets, la plupart du temps, insignifiants. Ceci, bien entendu, après avoir consommé plusieurs bières.

Dans les tavernes d'alors, on assistait, en moyenne, à trois bagarres par soirée. Les policiers étaient d'ailleurs souvent appelés sur les lieux. Des coups de feu ont même déjà été tirés à l'intérieur de l'établissement. De plus, un policier y a déjà perdu la vie en essa-



Tony Gendron en plein travail. Les clients de la Taverne Aux Amis l'auront vu pendant de nombreuses années dans cette position, à l'arrière du comptoir. Cette photo fut prise en 1968.

se passait dans les années '40 et que de nos jours, l'époque des bagarres de taverne est périmée.

«Dans le temps, pour travailler dans une taverne, il fallait avoir les nerfs solides, et les

pris fin. Les tavernes restent aujourd'hui des endroits qui se prêtent aux discussions, mais sans plus. Les principaux sujets de conversation sont les femmes, d'une part, et le travail, d'autre part.

robineux que dans les autres débits de boisson. L'établissement est mal vu parce que ce sont seulement des hommes qui y ont accès. Bien entendu, poursuit-il, y'en a qui se saoulent, mais ce sont

voir si l'avènement des brasseries avait eu un impact sur la clientèle des tavernes, Tony Gendron a répondu: «On ne s'en est pas ressenti tellement car le client de la taverne n'est pas le même que

42 ans dans une taverne

«Il fallait avoir les nerfs solides... les bras aussi»

—Tony Gendron

ge natal le 2 septembre 1941, Tony Gendron espérait avoir la chance de «travailler dans le bois». Cependant, il devait très rapidement se rendre compte qu'une autre destinée l'attendait à Baie-Comeau. Deux jours seulement après son entrée dans la ville, il se dénicha-

vir les amateurs de bière.

M. Gendron est d'ailleurs l'un des cinq actionnaires des deux établissements du même genre à Baie-Comeau, secteur Marquette.

Le vieux Temps

La taverne de 1940 était le lieu de rendez-

yant de disperser des attaquants. Il fut alors terrassé par une crise cardiaque.

M. Gendron se souvient d'une «super» bagarre, autour des années 1943-44, qui opposait des anglophones et des Québécois. Les opposants se battaient alors à coups de saumons, qu'ils venaient d'acheter. C'est d'ailleurs à l'intérieur de cette même bagarre qu'un policier trouva la mort.

L'ancien «waiter» avoue même, avec un rien de honte dans la voix, «lorsqu'il n'y avait pas de bagarre, c'est nous qui en commencions une». Tony Gendron se souvient avoir donné un coup de pied à un client en lui disant de prendre la porte parce qu'il dérangeait les autres, alors qu'il n'en était rien. L'habitude des bagarres était tellement ancrée dans les tavernes que lorsque le calme y régnait, on trouvait des moyens pour mettre de la vie dans l'établissement... Il faut dire que tout ça

bras aussi, car on ne savait jamais quand une prise de bec allait éclater», souligne Tony Gendron. Les employés accomplissaient leur travail sous le stress. L'homme sourit en se rappelant les bûcheurs qui, une fois attablée, s'obstinaient sur qui avait le plus bûcher. Généralement, ces discussions, toutes entremêlées de grosses bières, conduisaient à la bagarre.

En 1940, les hommes de Chute-aux-Outardes, de Pointe-Lebel et de Ragueneau «descendaient» prendre une bière à la taverne de Baie-Comeau, puisque les débits de boisson étaient alors inexistant dans leur municipalité. La venue de ces hommes étrangers à leur ville créait bien souvent des conflits avec les clients de Baie-Comeau. Et, ce qui devait arriver arrivait effectivement.

D'année en année, les clients sont devenus plus sociables et l'époque des escarmouches a rapidement

L'avènement des pourboires

A son arrivée à Baie-Comeau, Tony Gendron gagnait un salaire hebdomadaire de 15 \$. Les pourboires n'existaient pas dans le temps. Cependant, après la deuxième guerre mondiale, les gens se sont mis à «tipper» les serveurs, ayant vu les soldats le faire.

Ajoutons qu'en 1941, la grosse bière se vendait 30¢ et la petite 20¢. Aujourd'hui, les clients de la taverne les paient respectivement 2,20\$ et 1,20\$.

M. Gendron nous a fait sourire en nous racontant qu'il vendait des bigorneaux à la taverne. Ces fameux mollusques, il les pêchait lui-même et les faisait cuire en pleine nuit.

Mauvaise image

La taverne conserve encore aujourd'hui une mauvaise image, surtout de la part de la gente féminine. Pourtant, affirme M. Gendron, «dans une taverne, il n'y a pas plus de

des exceptions.»

Aux dires de l'ancien «waiter», si les tavernes continuent d'être mal vues par les femmes, c'est parce que les hommes ont ambitionné au cours des premières années.

Interrogé quant à sa-

celui de la brasserie».

M. Gendron ne croit pas que le règne des tavernes se terminera très bientôt. «Ce sont les premiers débits de boisson qu'il y a eus à Baie-Comeau et l'on fera tout notre possible pour les conserver», a-t-il soutenu.



Tony Gendron à 61 ans.



L'établissement dans lequel M. Gendron a passé plus de 42 ans de sa vie.

Salon Richard Haute Coiffure Enr. VOUS OFFRE UN NOUVEAU SERVICE

Richard Ruth Eric Aline

Aline est à votre service les lundis après-midi et mercredis soirs.

Avec ou sans rendez-vous: 296-3219 7, Place LaSalle, Baie-Comeau

8-13 août 1983-LE NORDIC

Règlement d'emprunt de 874 000 \$ ON DEMANDE A VOTER

par René VALLEE

Le règlement d'emprunt 83-10, adopté par le conseil de ville de Baie-Comeau le 27 juillet dernier lors d'une séance spéciale, devra être soumis à un scrutin secret ou, tout simplement, retiré. Quelque 1 259 propriétaires ont demandé que ledit règlement fasse l'objet d'une consultation au scrutin secret.



En plus de voir un règlement d'emprunt contesté par les citoyens, le maire Roger Thériault rencontre de l'opposition à sa volonté de siéger à plein temps.

Ces personnes dont une trentaine de l'ancien secteur de Haute-rive, se sont présentées les 9 et 10 août au bureau du greffier de la ville pour se prévaloir de leur droit. Compte tenu des coûts inhérents à la consultation par référendum, il est peu probable que le conseil adopte cette is-

sue.

En outre, les délais nécessaires à la tenue de la consultation rendent pratiquement impossible la réalisation des travaux projetés au règlement 83-10 avant l'hiver, ce qui les retarde, à toute fin pratique, à l'an prochain.

Le règlement incrimi-

né préconise l'emprunt par émission d'obligations d'un montant de 874 000 \$ pour des travaux de réfection de rues, pavage, trottoirs et d'aménagement de terrains dans les deux secteurs de la ville. Les endroits concernés, dans le secteur de Baie-Comeau, sont les intersections Potvin-Langevin, Babel-Lamontagne et Lasalle-Iberville et les avenues Godbout, Radisson, Taché, Laurier, Cadillac, Roberval, Garnier, Mance, Marquette, Maisonneuve et le boulevard Lasalle. Dans le secteur Haute-rive, ce sont l'avenue Côté, les boulevards Blanche et Joliet et, enfin, la rue Marie-Victorin.

Pour exiger un scrutin secret, le nombre de 500 propriétaires était requis, nombre qui a d'ailleurs été largement dépassé.

Il est cependant possible que la ville revienne à la charge avec un autre règlement, morcelant le premier ou reporte les travaux à une autre année.

Le salaire du maire

Un règlement relatif au salaire du maire doit être adopté en séance spéciale du conseil le

lundi 22 août, au 1000, rue Mingan. Le projet de règlement indique les raisons justifiant un maire à plein temps, la rémunération minimale des élus (16 001,28 \$ pour le maire, 5 393,88

pour les échevins), la définition d'un maire à plein temps, un salaire de 57 900 \$ pour le maire à plein temps et la hausse de la rémunération à compter du premier janvier 1984.

En ce qui concerne le salaire du maire à plein temps, une vive opposition s'organise. Notamment, le Regroupement des citoyens de Baie-Comeau (RCBC) s'est prononcé contre la venue d'un maire à plein temps et le salaire qu'il réclame à ce titre. Le RCBC a profité de l'affluence au bureau du greffier, mardi et mercredi, pour faire signer une pétition.

Le maximum autori-

sé pour le salaire du maire, en vertu du décret 1129-83, en date du premier juin 1983, est de 65 506 \$.

Une pétition comme celle que le RCBC fait circuler peut avoir un impact moral sur la décision que devront rendre les échevins. Ils sont les seuls à pouvoir trancher étant donné que les propriétaires n'ont pas à enregistrer leur dissidence sur ce règlement.

Marcel Aubut au lac Saunia

LAC SAUNIA - Tout récemment le président des Nordiques de Québec, Me Marcel Aubut, s'est rendu à la pourvoirie Saint-Laurent Aviation située à quelques kilomètres au nord-ouest de Forestville pour y taquiner la truite.

depuis l'an dernier seulement.

La présence de ces trois messieurs démontre jusqu'à quel point la nouvelle pourvoirie offre un service de qualité reposant sur une richesse naturelle très

riche dans notre région.

C'est à l'honneur de la Côte-Nord d'être l'hôte de ces personnes qui n'ont que l'embaras du choix quant à toutes les invitations auxquelles elles sont conviées dans tout le Québec.

Notons que Me Marcel Aubut n'avait pas tenu une canne à pêche depuis les 3 dernières années et il nous a fait l'honneur de renouer avec ce sport sur la Côte-Nord grâce au dynamisme de Saint-Laurent Aviation.



Me Aubut était visiblement heureux de son séjour sur la Côte-Nord qui lui a permis de faire une bonne pêche sur la pourvoirie de Saint-Laurent Aviation, une entreprise qui existe depuis plus d'un an maintenant.

La ronde estivale 1983

Fin d'une saison ensoleillée

par Hélène Boulianne

Du 27 au 30 juin, les moniteurs et monitrices ont tous suivi un stage pour rendre l'été agréable aux jeunes de 5 à 12 ans.

L'enseignement donné fut non seulement bénéfique pour les moniteurs mais aussi pour les enfants qui ont participé pendant les six semaines à «l'été en fête».

Le 4 juillet, on inscrivit tout près de 600 enfants dans les terrains de jeux. Le grand départ était donné.

Les jours qui suivirent l'inscription furent principalement consacrés à la décoration des locaux et des gymnases. Une série d'activités telles excursion, atelier de musique, chasse au trésor, olympiades prenaient aussi part dans la programmation.

Néanmoins, les deux activités spéciales de la semaine furent une journée à la base plein air pour le secteur Marquette et «le monde à l'envers» du secteur

Mingan.

Du 11 au 14 juillet, le jardinage, l'exploration de la faune, la fabrication de cannes à pêche, le bricolage et bien d'autres activités figuraient au programme. Cette semaine-là, les enfants purent voir le départ de la course de voiliers dans le cadre du championnat provincial de courses au large du Québec.

Pendant quatre semaines consécutives, quatre films ont pu être visionnés par les jeunes, le mardi. 12 juillet: Star Trek 2, la colère du Khan; 19 juillet: Les gahennes de Watership down. 26 juillet: La soupe aux choux. 2 août: Les fabuleuses aventures du légendaire baron de Munchausen.

Sans aucun doute l'ouverture des jeux régionaux du Québec fut une de nos plus belles activités. Une dure semaine (18 au 22) de préparation parfois longue et fatigante mais avec un résultat tellement positif au bout!... Jeunes et moins jeunes se

souviendront toujours de cette expérience inoubliable. Mille mercis à tous les enfants!

Une autre activité sembla plaire énormément aux jeunes soit la baignade. Les enfants ont pu se baigner pratiquement toutes les semaines.

Du 25 au 29 juillet, nombreuses activités furent à l'honneur, entre autres, la fabrication d'échasse, la sculpture dans une barre de savon, des randonnées à bicyclette, un marché aux puces, des jeux absurdes, une expédition à la plage Champlain etc.

Le 1er août, une dizaine de jeunes partaient pour 3 1/2 jours à Pointe-aux-Outardes.

Le 3 août, tous les 5-6 ans du secteur Marquette se rendaient à Les Buissons tandis que le secteur Mingan roulait en direction de Pointe-Lebel.

En soirée, un spectacle était offert par la troupe Arc-en-ciel à tous les enfants du secteur Marquette.

Le 4 août, l'orchestre «Clair de lune» donnait un spectacle à l'école Mgr Belanger. C'était aussi la journée «MANGTOU» à l'école Trudel avec une diéticienne comme personne ressource.

Le secteur Marquette se rendait pour sa part à la page à Pointe-Lebel.

Les 8 et 9 août, on présenta aux enfants une pièce de théâtre «Un héros, des zéros, changements de numéros» par La Rubrique; une troupe venant de Chicoutimi.

Une exposition fut faite au secteur Marquette ainsi qu'un super-spectacle d'amateurs.

Au secteur Mingan, on clôturait la saison avec le «blé d'inde masqué». Une épluchette de blé d'inde suivie d'une disco où tous les jeunes étaient costumés.

Une belle saison ensoleillée et pleine de vie vient de se terminer. On donne donc rendez-vous à tous les enfants l'été prochain.

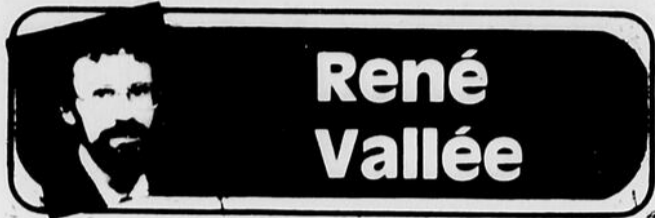


Me Marcel Aubut remettant à Clément Girard de Saint-Laurent Aviation un authentique gilet des Nordiques porté par le défenseur Basile McCrae. A son tour Clément Girard a remis au président des Nordiques un porte-plume réalisé par le sculpteur de Sault-au-Mouton Denis Saint-Pierre.



Sur la photo, un des actionnaires de Saint-Laurent Aviation, Jean-Yves Fournier de Forestville, Me Marcel Aubut et le directeur des relations publiques des Nordiques, Marius Fortier.

CHACUN SON TOUR



René Vallée

Je remercie tous ceux qui se sont informés de l'humeur de notre collègue Jean-Paul. Dans notre édition de mercredi, je l'ai qualifié de «grognon». Depuis mercredi, c'est incompréhensible, cet homme trouve la vie belle!

•••

La Commission d'assurance-chômage de Baie-Comeau avise les prestataires qu'ils doivent dater, signer et poster leur rapport de chômage le vendredi de la dernière semaine visée par le rapport. Dans le cas contraire, on sera obligé de leur retourner leur formulaire, ce qui entraînera du retard dans le versement des prestations. Pour se renseigner: 296-4947.

•••



Il faudrait s'entendre! De quel côté est l'entrée de la banque? Encore une fois, félicitations à l'équipe du restaurant l'Escale qui a le mérite d'avoir déposé le plus long rouleau de 25 cents au monde.

•••

Le voilier «Cap Espoir» devrait être au quai de Baie-Comeau le jeudi 18 août. On pourra le visiter dans la journée du samedi.

•••

A l'autre télévision, des nouvelles des Jeux du Québec. Tous les soirs, vers 19h55, «Au jeu! Marie-Soleil» jetera un regard sur la finale des jeux qui se déroulent à Sept-Îles. L'émission sera reprise en soirée, avant «l'autre Station soleil».

•••

Attention, pêcheurs! La pêche à toutes les espèces est interdite dans le lac Léon (réserve de Baie-Trinité), jusqu'au 11 septembre.

•••

Le voilier «Radio-Canada» qui participe l'an prochain à la course des grands, fera escale à Sept-Îles les 20 et 21 août. Ce trimaran est sous les gouvernes des Joël LeBigot, Pierre Sibéril et Yvon Courteau. Il est tout simplement superbe.

•••

Un club d'ornithologie sur la Côte-Nord, pourquoi pas? Dans le but de regrouper les amateurs d'ornithologie et de mettre en commun leur intérêt pour l'observation des oiseaux, on se propose de fonder un tel club dans la région. Il y aura une réunion à ce sujet, le lundi 22 août, en l'auditorium du Cégep, à 19h30. Pierre Poulin ou Louis Imbeault peuvent vous renseigner à 589-3469.

•••

La Croix-Rouge met en garde la population contre l'hypothermie. Il s'agit d'un abaissement de la température du corps humain comportant de graves dangers. La fin de l'été est une période critique. Il serait préférable de ne pas tomber à l'eau, bien sûr, mais un accident... La victime d'hypothermie doit être transportée à l'hôpital immédiatement. En attendant, on doit changer ses vêtements mouillés et la mettre à l'abri du vent. Un réchauffement brusque peut provoquer un arrêt cardiaque. Comme vous le constatez, ce n'est pas si simple quand on veut sauver quelqu'un.



Paul Fortier

Selon René Poulin, la piste de moto-cross qui sera inaugurée bientôt à Baie-Comeau, sera l'une des plus belles au Québec. Selon lui, la qualité de la nouvelle piste est comparable à celle de Vallée Jonction, considérée comme la meilleure dans la province.

•••

La piste est évaluée entre 25 000 \$ et 35 000 \$ si l'on compte l'équipement qui y a travaillé et le nombre d'heures qu'on y a consacrées. En tout et par tout, la facture totale s'élèvera à 3 500 \$, soit le prix du carburant de la machine lourde fournie gracieusement par Jean Fournier.

•••

Deux joueurs du club de tennis Bonne Entente de Baie-Comeau ont passé avec succès leur grade de moniteur de niveau II. Il s'agit de Gilles Bouffard et Michel Roy. Les deux sportifs ont suivi leur clinique à Québec le mois dernier. Ils sont maintenant en mesure de donner des cliniques pour former des moniteurs de niveau I.

•••

Francis Lemieux et Bob Morneau, respectivement du Bistro-bar et des Silencieux, se sont livrés des duels excitants jusqu'à maintenant dans la série demi-finale A de la Ligue régionale de balle rapide O'Keefe. Ces affrontements ne font qu'ajouter à la crédibilité du circuit.

•••

Les Vikings de Baie-Comeau tiendront leur première soirée des anciens, le samedi 20 août prochain à compter de 19 h 30 à la salle de jeux du Centre récréatif. Tous les ex-joueurs, entraîneurs ou bénévoles qui ont travaillé à la bonne marche de l'équipe, y sont cordialement invités.

•••

Michel Germain effectue un retour comme journaliste sportif à la radio locale. Il succède à Michel Harvey qui entrera bientôt en poste à Radio-Canada, Matane.

•••



Tourloute vous attend à Sept-Îles. Ne vous gênez pas pour aller y encourager nos athlètes.



Charlotte Paquet



Ne manquez pas le spectacle de fin de saison de la «Troupe en vacances», qui sera présenté mardi prochain à 20 h 30 au Cégep. Ajoutons que le groupe de danseuses est sous la responsabilité de Sylvie Drapeau, ancien professeur à l'Académie de danse de la Côte-Nord et étudiante à l'École nationale de théâtre.

•••

Le Centre de jour du Centre N.-A. Labrie existe depuis déjà deux ans. Ce n'est cependant que depuis avril dernier qu'il compte une responsable «attitrée», Mme Nicole Aubichon. La clientèle du Centre de jour est surtout formée de personnes âgées demeurant à domicile qui viennent, à raison de deux fois par semaine, bénéficier des services qui y sont offerts. Ajoutons qu'il est fort possible que le nombre de visites augmente à trois pour la prochaine saison qui débutera en septembre.

Par le Centre de jour, on cherche principalement à maintenir et à améliorer l'autonomie des personnes âgées pour retarder, ou même éviter, leur hébergement en centres d'accueil ou en foyers. Les nombreux bénévoles qui travaillent au Centre de jour désirent également voir les vieilles gens développer une attitude positive tout en favorisant leur intégration à l'activité sociale.

Pour plus d'informations, vous êtes priés de rejoindre Nicole Aubichon au numéro de téléphone suivant: 589-5704.

•••

Félicitations au club de radio-amateur de Baie-Comeau qui a merveilleusement pris la responsabilité des communications lors de l'édition 1983 de la Traversée internationale du fleuve Saint-Laurent en ski nautique.

•••



La course de canots qui était présentée dimanche dernier dans la baie de Baie-Comeau, dans le cadre du festival Travski, a couronné les frères Gérald et Paul-Etienne Desbiens de Ragueneau. Jacques Fournier remet ici les deux trophées à l'un des deux gagnants.

•••

La cueillette de livres, de revues ou de bandes dessinées pour la maison des jeunes se poursuit toujours. Les gens intéressés sont priés de téléphoner à la responsable de la cueillette, Johanne Gough, au 589-5794 pour qu'on puisse aller les recueillir chez-vous ou encore venir les porter vous-mêmes au 836, boul. Joliet.

•••

Le Musée amérindien et inuit de Godbout vous ouvre ses portes jusqu'en septembre prochain et ce, tous les jours de 10 h à 22 h. Vous y verrez une collection permanente de sculptures esquimaudes, de pièces d'art et d'artisanat amérindien ainsi qu'un centre de documentation et de recherche amérindienne et inuit.

LES ENTREPRISES DE CHEZ NOUS

Baie-Comeau Plymouth Chrysler



Baie-Comeau Plymouth Chrysler ouvrait ses portes sur le boulevard Lasalle en 1947. Cette entreprise fut menée par M. Winter Bottom jusqu'à sa mort en 1965, année où M. Bazinet en faisant l'acquisition. Après avoir rénové entièrement les locaux, M. Bazinet se mit au travail avec ses quelque 8 employés. Évoluant au rythme de la population locale, Baie-Comeau Plymouth Chrysler comporte aujourd'hui 21 employés affectés aux divers services qu'offre l'entreprise.

Parmi ces 21 employés, 3 vendeurs de plus de 15 années d'expérience chez Chrysler sont au service de la clientèle et sont en mesure de répondre à n'importe quelle question sur les produits Chrysler. D'après M. Bazinet, la compétence de ses employés contribue grandement au climat de confiance qui s'est établi entre Baie-Comeau Plymouth Chrysler et sa clientèle. Cette compétence a d'ailleurs permis à cette compagnie de prendre une grande part du marché de l'automobile dans la région.

Compte tenu de la densité de la population, Baie-Comeau Plymouth Chrysler se situe parmi les meilleurs vendeurs au Québec. M. Bazinet estime pourtant que les records de ventes ont été enregistrés en 1975 et 1979 où l'on pouvait vendre jusqu'à 1000 voitures en une année. Malheureusement, il y a quelque temps, Chrysler eut à traverser une période difficile qui s'est répercutée sur Baie-Comeau Plymouth Chrysler, mais heureusement cette période semble définitivement révolue et

la montée des ventes d'automobiles au pays semble le confirmer.

M. Bazinet, natif de Montréal, est venu s'établir dans la région en 1963. Il possédait alors une solide expérience dans le système bancaire. Débutant comme commis à la Banque de Montréal, il devint gérant de la succursale de la Banque Continentale de Baie-Comeau. Et, comme on le sait, trois ans plus tard il devenait propriétaire de Baie-Comeau Plymouth Chrysler, qui offre également aujourd'hui un service de location de voitures en association avec le réseau Via Bec. M. Bazinet est également co-propriétaire du Pavillon du pneu, de Rocmer Inc., de Pepsi - Seven-Up et il possède divers équipements forestiers.

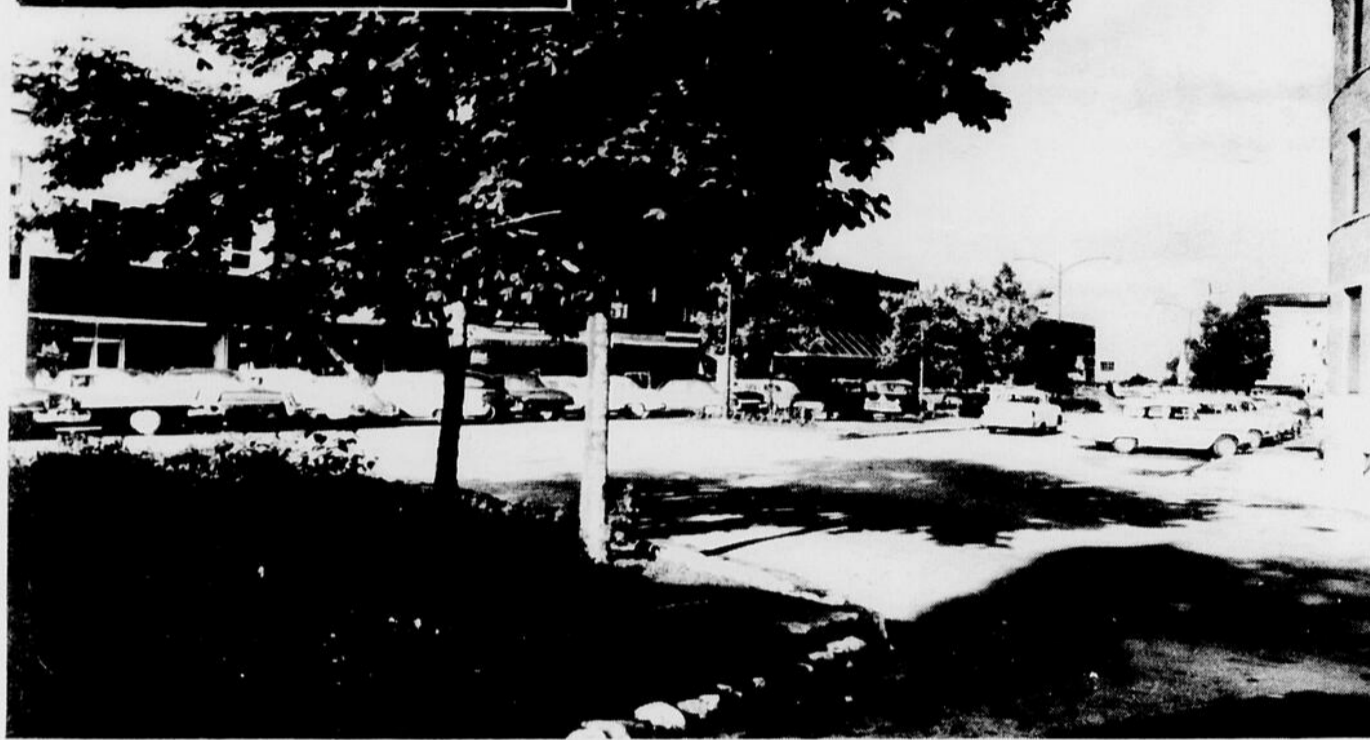
Partisan d'une saine administration, M. Bazinet ne croit pas pour autant que ce soit là le seul facteur de réussite d'une entreprise; il est primordial de savoir s'entourer d'un personnel expérimenté et compétent.

M. Bazinet prévoit l'arrivée des nouveaux produits '84 de Chrysler pour les mois d'octobre et novembre. Chrysler mettra alors sur le marché une toute nouvelle vanne compacte à traction avant et une voiture sport révolutionnaire.

Baie-Comeau Plymouth Chrysler semble avoir toujours été une valeur sûre pour la région et cette entreprise de chez nous entend bien le rester.

HISTOIRE

Lloyd Duhaime



On recherchait une ville prometteuse pour y implanter une usine d'aluminium. L'annonce officielle vint en octobre 1955.

Monseigneur Labrie avait déjà écrit, en 1951, que les «conditions topographiques seront toujours le grand obstacle à l'affranchissement de Baie-Comeau. Baie-Comeau, faute d'espace, restera ville à industrie unique». En fait, plusieurs prédisaient que Hauterive hériterait de tout nouveaux développements industriels. Un article qui avait paru dans un journal de Montréal de la même année avait postulé que: «Hauterive deviendra la véritable métropole de l'est de la province». L'article expliquait que Baie-Comeau constituait une ville fermée (i.e. contrôlée par la QNS), d'une topographie impossible alors que Hauterive était libre et offrait de l'espace presque illimité. L'histoire l'a fait mentir.

Lord Portal avait été le bras droit de Winston Churchill pendant la deuxième guerre mondiale. Chef du Royal Air Force, il avait dirigé les escadrons anglais qui avaient brillamment défendu l'Angleterre des tentatives d'invasion allemande. En 1955, il était le président de British Aluminum et fortement intéressé à Baie-Comeau.

Depuis quelques années la British Aluminum cherchait un site pour construire une usine de fabrication d'aluminium. Les pré-requis étaient nombreux: ville établie; électricité et eau en abondance; et la proximité d'un port de mer. Au détriment d'une ville-candidate sud-américaine, le premier ministre Duplessis annonça la nouvelle en octobre 1955. «A la suite de pourparlers que nous avons eus avec les directeurs de la British Aluminum, nous sommes convenus d'éta-

Après le papier, l'aluminium

blir dans la province de Québec une compagnie subsidiaire sous le nom de Canadian British Aluminum. Cette subsidiaire établira à Baie-Comeau une nouvelle et très importante usine pour la fabrication de lingots d'aluminium. Le coût total sera de 130 000 000 \$.»

Pour les gens de la région c'est l'euphorie: deux mille emplois directs et de nombreux aménagements municipaux. Dorénavant l'avenir ne dépendrait

plus du sort d'une seule entreprise.

La QNS n'était pas étrangère à la venue de CBA. Arthur Schmon et Duplessis avaient tout mis en oeuvre pour séduire les directeurs de la BA. En fait, l'arrangement final était le suivant: la QNS devient propriétaire minoritaire (40%) de CBA et la BA achète 40% de la Manicouagan Power Company. Rappelons que cette dernière compagnie gère les barrages McCormick et Ou-

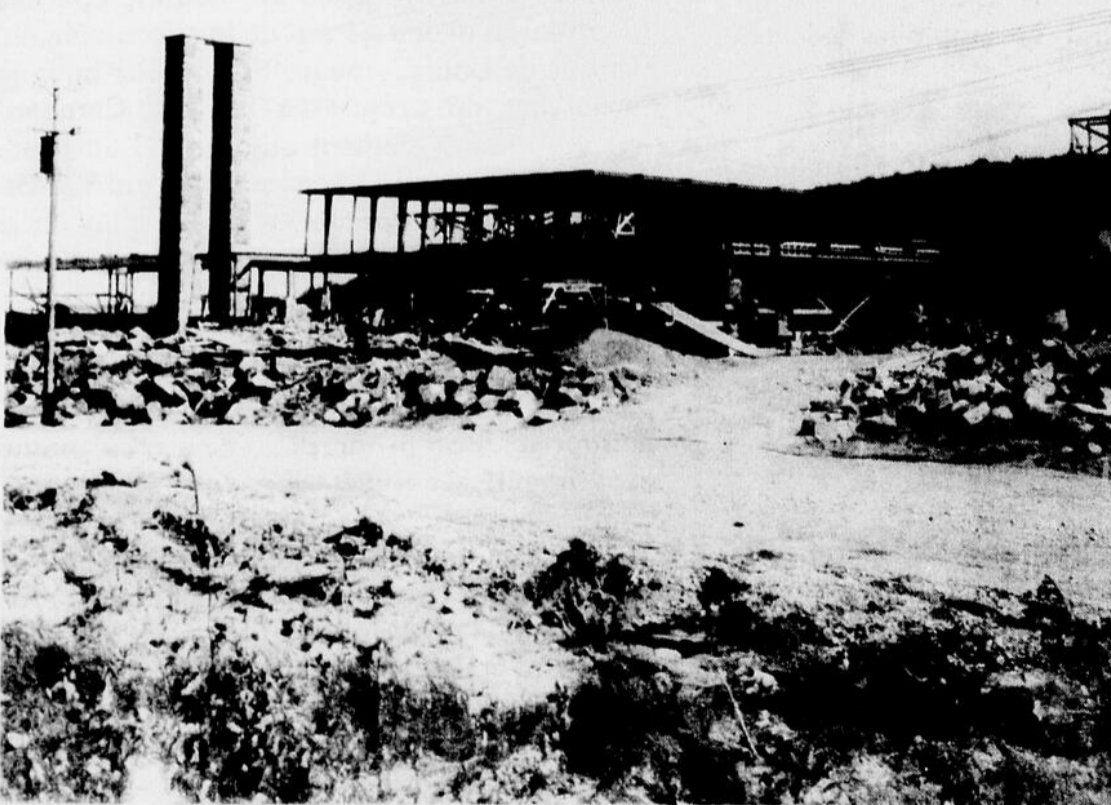
tardes.

Pendant l'été de 1955, l'aménagement du nouveau quartier s'est poursuivi avec l'ouverture des rues Parc d'Iberville et Arnaud. L'école Querbes était en construction. La route Baie-Comeau-Hauterive a finalement été pavée. A Hauterive, la population était rendue à 1 500 personnes. Le 27 août 1955, le personnel de l'Hôtel-Dieu évacua l'évêché pour s'installer dans un nouvel édifice sur la rue Joliet. Une école s'élevait

à côté.

Mgr Labrie mijotait un autre projet: un collège. En 1956, le gouvernement crée la Corporation du Séminaire de Hauterive et la construction commença le 1er mai.

Les deux villes-soeurs ont été les bénéficiaires du plus grand «boom» du pays en 1956. Hauterive obtient un agrandissement de son territoire jusqu'à la rivière Manicouagan et, à Baie-Comeau, la CBA s'installe.



En 1955, l'école Querbes est érigée. Elle abrite, aujourd'hui, le curling.

La carte professionnelle

AVOCATS

SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY, FRANCOEUR, LARUE, KALLIS et JOBIN,
AVOCATS

Paul Sabourin, B.A.L.L.L. Serge Francoeur, D.E.C.L.L.M.
Gaston Savard, C.R. Michèle Larue, D.E.C.L.L.B.
Paul Corriveau, B.A.L.L.L. Constant Kallis, D.E.C.L.L.L.
Jean Nadeau, D.E.C.L.L.L. Michel Jobin, D.E.C.L.L.L.
Claude Tremblay, D.E.C.L.L.L.

Nous acceptons les mandats d'aide juridique

231 boulevard Lasalle
Baie-Comeau, G4Z 1S7
Tel.: 296-4921

34 rue de la Fabrique
Québec, G1R 3V7
Tel.: 694-0774

CHIROPRACTIENS

BENOIT BOISVERT
Docteur en chiropratique

Clinique chiropratique de Baie-Comeau
108, boul. Lasalle. Tél.: 296-4630

Ls. René Numainville B.Sc.D.C.
Guy Martel B.A.D.C.

**CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
MANICOUAGAN**

589-5890 815, rue Parfondeval, Hauterive Voisin C.R.M.

COMPTABLES PUBLICS

Samson Bêlair

Comptables agréés

Jacques Hamel, c.a.

associé-résident
737, boul. Laure, suite 200
Sept-Îles, Qué.
G4R 1Y2
bur.: (418) 968-1311
rés.: (418) 968-5381

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

DENTISTES

DR GEORGES GAGNON

Chirurgien dentiste
Dental-Surgeon

57, Place Lasalle
Baie-Comeau, C.P. 1046 Tél.: 296-3177

DOCTEURS

DR A.A. TURCOTTE

Optométriste
Bur.: 296-4535 Rés.: 296-3526

15, Place Lasalle, suite 202
Baie-Comeau Sur rendez-vous

**UN AMI
T'ÉCOUTE...**

589-7511



PETITES ANNONCES

Honda GL 1100, 25,000 km, 1981, un pneu avant, 19 pouces, une radio de moto. 296-3916.

Maison mobile 14 X 68', entièrement meublée, plus lave-vaisselle et combustion lente. Parc de l'Entente \$16,000. 589-7145. 08-20

DIVERS

EXCLUSIF - EXCLUSIF

Machine à patates frites avec cuisson dans l'huile en 45 secondes pour petit restaurant ou dépanneur. Sans coût d'achat et sans augmentation d'assurance. 589-6401 après 17 h. 08-17

Maisons mobiles à vendre

Maison mobile non meublée, située au 61, rue de Laurière, Port-Cartier. Bon prix. 766-8096. 08-20

Motos à vendre

Odyssey FL 250, 1982. \$1,700. 567-2156. 08-20

Maisons à vendre

Maison à vendre située au 180, rue Damase Potvin. Cause de départ: Transfert. 296-6404. 08-13

Réparations et vente d'appareils électriques

ST-GEORGES ELECTRIQUE INC.

Marques Moffat, R.C.A. Victor, Kelvinator, Bélanger, Simplicity, Roy, Admiral et Inglis

877, rue de Puyjalon, Hauteville 589-9891



AVEZ-VOUS DES PROBLEMES AVEC LES DROGUES

«SOUS TOUTES LEURS FORMES»; SI OUI!

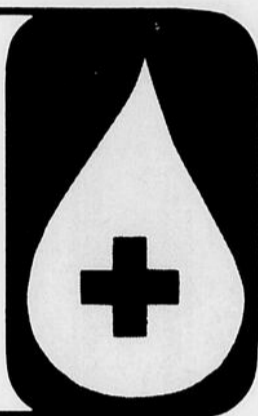
«Narcomane Anonyme» peut vous aider

NOUVEAU GROUPE «RENAISSANCE»,
Mardi soir, 20 h Jeudi soir, 20 h
Eglise St-Nom-de-Marie

DON DE SANG

Centre récréatif de Baie-Comeau

le 24 août,
de 14 h à 17 h,
de 19 h à 21 h



MUNICIPALITE DE FRANQUELIN
PROVINCE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal de Franquelin demande des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver de ladite municipalité.

Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription:

«Soumission pour entretien des chemins d'hiver 1983-1984»

et adressées au greffier de la Municipalité de Franquelin, seront reçues jusqu'au 6 septembre à 16 h et seront ouvertes le même soir à 20 h.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie du devis spécial et du devis général en s'adressant à Mme Ginette Plante au bureau municipal.

La municipalité de Franquelin ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ginette Plante, greffier
Municipalité de Franquelin
Case postale 13
Tél. 296-1406 l'après-midi

Recherchons

commerçant de bois de chauffage pour producteur - rive sud

Contactez:

S.E.R. des Monts Inc.
834 est Ave du Phare
Matane G4W 1B1
Sonia Provost
562-2071

Coleco révolutionne le marché des poupées

Coleco (Canada) Limitée, un des fabricants les plus importants de jeux et de jouets électroniques au Canada, a lancé au cours des dernières semaines un nouveau concept de poupées. Ces poupées, connues au Québec sous l'appellation P'tits Bouts de Choux^{MD}, sont différentes des autres. C'est en effet ce qu'a annoncé Suzanne Spino, porte-parole de Coleco (Canada) Limitée.

Elle explique: «Chaque poupée est unique. Grâce à un procédé de fabrication que nous devons évidemment garder secret, il n'y a pas deux P'tits Bouts de Choux^{MD} pareils. On veut ainsi favoriser un lien plus personnel et plus exclusif entre l'enfant et sa poupée. L'enfant peut d'ailleurs «adopter» son P'tit Bout de Choux^{MD} et obtenir un simili-certificat de naissance. Coleco (Canada) Limitée expédiera à chaque enfant qui aura retourné les documents d'adoption d'un P'tit Bout de Choux^{MD} une carte d'anniversaire, un an après l'achat de la poupée.»



Les P'tits Bouts de Choux^{MD}... souples, câlins, absolument uniques, il n'y en a pas deux pareils. Ce sont des filles ou des garçons, à peau foncée ou pâle, aux yeux verts ou bleus et aux cheveux longs ou courts (il y en a même qui n'en ont pas). Seules poupées de ce genre au monde, elles sont vendues à un prix populaire et on peut les «adopter».

Madame Spino commente les raisons du lancement de ce nouveau produit: «Nous avons réalisé que les enfants sont toujours à la recherche d'un jouet exclusif et qu'ils en adoptent toujours un. Nous pensons que les P'tits Bouts de Choux^{MD} répondent à ce besoin ressenti chez l'enfant.»

Les dirigeants de Coleco

(Canada) Limitée s'attendent à un succès éclatant suite au lancement des P'tits Bouts de Choux^{MD}. «Les résultats de recherche, l'expérience américaine et la réaction des acheteurs des grands magasins nous laissent anticiper une grande percée dans le marché des poupées au Canada», a ajouté madame Spino.



AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de Baie-Comeau se tiendra le **29 août 1983, à 20 h, à la Polyvalente des Baies.**

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichés à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer

Localité de Baie-Comeau

Le 12 août 1983

par Yvan Fillion, secrétaire

LOCAL A LOUER

51 Place Lasalle
Baie-Comeau

TEL: 589-3091
OU 589-2474

IND.



STE-ADELE: Chemin Ste-Marguerite: Magnifique résidence dans un coin enchanteur - petite maison adjacente à la propriété principale - 75.000 pieds carrés. Garage double chauffé - Minuscule lac privé. Appels sérieux seulement.

IMMUBLES TRANS-ROYAL
M. LÉGARE 1-227-4853
435-3443

LA BRASSERIE O'KEEFE Remplis-moi-lé full

Les employés de Steinberg de Hauterive soulignent le départ de Joanne

par J.P. Fouquet



Le gérant du magasin, M. Denis Pascal, remercie Joanne pour son travail au cours des 15 années passées et lui a remis une gerbe de roses.



Mme Gisèle Lebel, une employée, remet à Joanne un magnifique gâteau sur lequel est inscrit «15 ans de loyaux services». Son époux, Robert, assiste à la présentation.



Maude Gagnon remet un cadeau souvenir à Joanne au nom de tous les employés du magasin. Il s'agit d'un ensemble de boîtes: café, sucre etc., en poterie.



La jeune Mélissa Fouquet a tenu à remettre un cadeau souvenir à sa maman soit une jarre à biscuits. Elle en était très fière à voir sa binette.

75 familles au Rallye Manic Camping Labatt

par J.P. Fouquet



Les gagnants à la pétanque sont Valère Parent, Michèle Lacroix et Mimi Guité; au fer, Rolande Poirier et Madeleine Hovington sont les gagnantes.



Les gagnants du «C» à la pétanque sont Lucienne Chouinard, René Poirier et Germain Tremblay; au fer, Fernando Lapointe et Francine Manning.



La classe «B» à la pétanque a été remportée par Huguette Bouchard, Paule Scelle et G. Gauthier; au fer, Eustache Tremblay et Ginette Desmeules sont les gagnants.



Le président du club, Zénon Moreau, pose avec la famille campeur de la fin de semaine. Il s'agit de M. et Mme Claude Quinn. Pour sa part, Mme Liette Quinn a été reine du club Manic Camping 83.



Paul Fortier

LES SPORTS

Championnat provincial de crosse Les Tomahawks s'attaquent à une formation d'étoiles

par Paul FORTIER

Les Tomahawks de Baie-Comeau tentent de ravir le championnat provincial junior alors qu'ils disputent, en fin de semaine à Laval, une série de deux rencontres contre l'équipe d'étoiles de la Ligue métropolitaine.

A prime abord, les hommes de Maurice Lefrançois et Carol Blais devaient se mesurer à l'équipe championne du circuit montréalais. Mais lorsque ceux-ci ont eu écho de la puissance des nôtres, ils ont décidé de leur confronter leurs meilleurs éléments.

Plus difficile que prévu

La série, qui aura lieu samedi et dimanche à 20 h, sera donc plus difficile que prévu pour les détenteurs de la Coupe Jules Guy, obtenue plus tôt cet été contre les Montagnards seniors de Québec.

«Selon notre relationniste Claude Beaudin, qui est présentement sur place, l'équipe montréalaise s'entraîne chaque jour depuis deux semaines et sera fin prête», nous a

révélé Maurice Lefrançois.

«Je m'attends à des parties très serrées», a-t-il ajouté.

La victoire en vue

Même s'il redoute l'opposition, Lefrançois est loin d'avoir perdu confiance en sa troupe. «Notre objectif n'a pas changé. Nous visons deux victoires. Nous ne nous sommes pas entraînés tout l'été pour rien».

Le co-instructeur de l'équipe estime que la

discipline et le travail seront les éléments-clé qui pourraient ouvrir la porte du succès.

«Si tous nos joueurs s'exécutent à la hauteur de leur talent, il n'y a pas une équipe pour nous battre. Si tous les gars jouent bien, nous pourrions l'emporter avec une priorité de 4 à 5 buts par match», de nous confier Lefrançois.

Le seul grain de sable dans les rouages de la machine est amené par la blessure au dos du capitaine Pierre Morissette. Morissette

jouera si la situation l'exige mais il sera toutefois ralenti par son mal. Mis à part ce handicap, l'équipe des «To» est au meilleur de sa condition et est prête physiquement et mentalement, analyse Lefrançois.

Championnat canadien

L'enjeu de cette série de deux rencontres est énorme pour les Tomahawks. Une victoire représenterait une participation au championnat canadien, tournoi qui aura lieu du 22



Blessé au dos, le capitaine Pierre Morissette pourrait quand même joué si on décide de l'envoyer dans la mêlée.

au 29 août à Pointe Edwards, près de Sarnia, en Ontario. L'an passé, au championnat disputé en Colombie-Britannique, les Tomahawks avaient glané la médail-

le de bronze. Les Tomahawks ayant atteint leur objectif de 10 000 \$ lors de leur campagne de financement, ils ont confirmé qu'ils iraient à

Point Edwards s'ils gagnaient à Laval. Cette participation reposait en majeure partie sur les succès de cette campagne de sollicitation.

Une belle escorte pour la flamme des Jeux



Environ 65 policiers se sont relayés pour conduire la flamme à Sept-Iles.

Dominique Couture et André Méthot, deux policiers de la Police municipale de Sept-Iles, ont quitté Sept-Iles le mardi 9 août afin d'aller quérir la flamme qui brûlera tout au long de la Finale des Jeux du Québec à Sept-Iles, été 83.

La remise officielle s'est effectuée le lendemain 10 août à St-Léonard, ville-hôtesse de la précédente Finale. A cette occasion, plusieurs dignitaires de St-Léonard et de Sept-Iles se sont réunis. Soulignons la présence d'Antonio Diciocco, maire de St-Léonard; de Louis Tanguay et Normand Desmarceaux, respectivement président et directeur général du Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec, hiver 83; de Jean-Marc Dion, maire de Sept-Iles; de Jacques Hamel, président du Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec à Sept-Iles, été 1983 et, évidemment, des deux policiers de la Police municipale de Sept-Iles.

La flamme étalée, dans une cage de verre sur le véhicule 1610 de la Police municipale, a quitté Montréal en direction de Québec. Le lendemain, elle a effectué le trajet Québec-Baie-Comeau. Il est important de souligner que le véhicule de la Police municipale était escorté par la Sûreté du Québec de Montréal à Baie-Comeau.

Vendredi, environ 65 policiers des divers corps policiers de Baie-Comeau, Baie-Trinité et Sept-Iles se sont relayés pour parcourir la distance séparant Baie-Comeau et Sept-Iles, tout en accompagnant la flamme. Le convoi s'étend sur une longueur d'à peu près 25 km.

La flamme et son convoi ont fait leur entrée à Sept-Iles vers 17h30. Ils ont signalé leur présence en parcourant les principales rues de la ville.

C'est lors de la cérémonie d'ouverture que la flamme a mis fin à son long périple. Elle restera chez-nous pendant les dix jours pour nous rappeler la tenue de l'événement et la chaleur qui s'y dégage.

EPICERIE
BOUCHERIE
Livraison
à domicile
296-4736

41, Place LaSalle
**Marché
Lasalle**

•fruits •bières •vins Ouvert 7 jours par semaine

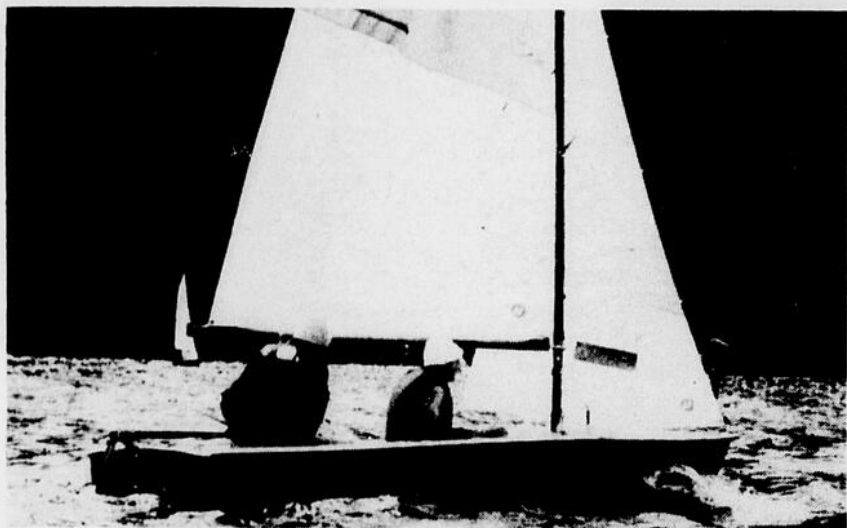
Les yeux du Québec tournés vers Sept-Iles

par Paul FORTIER

Deux mille des meilleurs athlètes de la province, dont plus d'une centaine de la Côte-Nord, entament, en fin de semaine à Sept-Iles, le premier bloc des finales provinciales des Jeux d'été du Québec. Ce week-end tourne une page dans l'histoire régionale puisque c'est la première fois qu'une ville nord-côtière accueille ces finales provinciales.

Le premier bloc, qui a commencé vendredi par la cérémonie d'ouverture, se poursuit jusqu'au lundi 15 août. Les disciplines au programme sont la balle molle, le cyclisme, la natation, le soccer, la voile et le plongeon.

Le deuxième bloc s'étendra du 16 au 20 août. Il recevra un nouveau groupe de 2 000 participants, dont encore une centaine de la région hôte. Seront à l'affiche les sports de l'athlétisme, le golf, le ski nautique, le tir à l'arc, le tennis, le water-polo et la pétanque.



La voile: un espoir pour la Côte-Nord. (Photo archives)

354 joueuses de balle

La balle molle s'inscrit comme l'un des deux sports d'équipe

lors de ce premier week-end d'activités sportives. Plus de 354 joueuses âgées de 15 et 16 ans fournissent leurs meilleurs efforts pour arracher l'une des trois médailles à l'enjeu. Les matchs sont disputés au stade municipal de baseball et au parc Iberville. La Côte-Nord est représentée par une formation septilienne. Il y a deux ans,

aux Jeux de Hull-Aylmer-Gatineau, nos délégués avaient terminé neuvièmes.

Les critères

Un total de 258 garçons et filles de 11 à 16 ans pédalent le plus vite possible dans les épreuves de cyclisme. Des critères de 5, 15, 20 et 30 kilomètres, selon les catégories, sont au programme.

Quatre athlètes de Baie-Comeau et autant de Sept-Iles tentent de faire aussi bien qu'en 1981 où ils avaient pris la septième place.

Les courses de cyclisme se déroulent sur le parcours du quadrilatère formé des rues Giasson, Demontigny, Talbot et Beaulieu.

Que de nageurs

La natation totalise le plus grand nombre de participants à ce premier bloc. 746 garçons et filles de 14 ans et moins sont sur les

blocs de départ des courses de 50 mètres, 100 mètres et 200 mètres libre, 100 mètres dos, brasse et papillon, 200 mètres 4 nages individuelles, relais de 200 mètres libre et relais de 200 mètres 4 nages. Tout cela au complexe sportif Jean-du-Nord.

La natation est un des fers de lance de la Côte-Nord. Elle avait pris le cinquième rang aux Jeux disputés dans la région de l'Outaouais il y a deux ans.

Du soccer féminin

Pour la première fois dans l'histoire des finales provinciales, ce sont les filles qui prennent la vedette dans la discipline de soccer. 335 fillettes de 11 et 12 ans sont engagées

dans le tournoi disputé à la piste d'athlétisme et sur le terrain situé derrière le Palais des sports.

La Côte-Nord n'a jamais fait mieux qu'une cinquième place en soccer au niveau provincial. Représentée par Sept-Iles, elle tentera de faire mieux que la neuvième position décrochée en 1981.

De beaux espoirs

Le parc urbain est le bassin choisi pour accueillir les compétitions de voile auxquelles sont inscrits 171 athlètes de 19 ans et moins. La course en solitaire et la course en équipe sur solitaire sont les activités au programme.

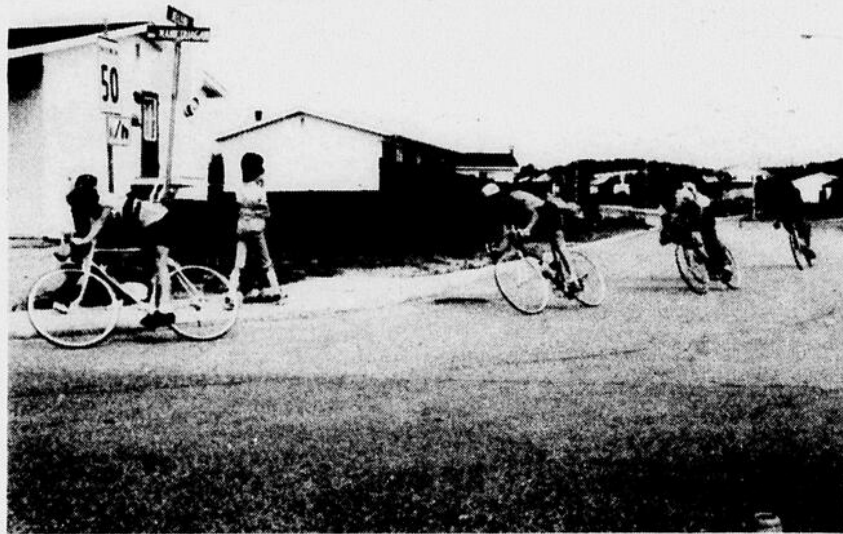
Les navigateurs de Baie-Comeau promet-

tent beaucoup. Ils ont terminé cinquièmes aux Jeux disputés dans la région outaouaise et ont de bonnes chances d'améliorer cette tenue-record.

Le plongeon

Quelque 189 plongeurs de 17 ans et moins montent sur les tremplins de 1 et 3 mètres et tentent de réussir les sauts les plus compliqués et spectaculaires en vue de l'obtention d'une médaille.

La région-hôte mise sur six Septiliens et un Forestvillois pour répéter une performance de qualité qui lui avait mérité une septième place à Hull-Aylmer-Gatineau. L'action se déroule à la piscine du Centre socio-récréatif.



En cyclisme, la région fera-t-elle mieux qu'en 1981? (Photo archives)



"T'AS TOUT A VOIR SUR LA COTE-NORD"
tourloute



notre mascotte,

Tourloute représente une loutre de rivière, animal rencontré sur tout le territoire nordcôtier. La loutre de rivière est méconnue comme la région de la Côte-Nord; par contre, à l'instar de notre région, elle recèle de précieuses richesses pour les connaisseurs.

Tourloute illustre bien que notre mascotte comme une "turlutte" - ustensile de pêche en mer formé d'un morceau de plomb entouré d'hameçons - saura accrocher les coeurs.

La Finales des Jeux du Québec
SEPT-ILES DU
12 AU 20 AOÛT 1983

15-13 août 1983-LE NORDIC

Parce que tout peut arriver... ÇA PREND L'ASSURANCE TOUT ACCIDENT.

UNE PROTECTION
POUR TOUS:
ENFANTS, ÉTUDIANTS
ET ADULTES
ÂGÉS DE 15 JOURS
À 59 ANS.

Une protection avantageuse

- Partout au Québec et dans le monde entier.
- 24 heures par jour, 365 jours par année.
- Pour tout genre d'accident, y compris lors d'activités sportives non rémunérées.

Avantage unique

L'enfant âgé de 15 jours à 1 an est assuré gratuitement la première année s'il est inscrit à l'assurance au même moment que le père ou la mère.

Une protection éprouvée

Populaire depuis près de 20 ans auprès de la famille québécoise, elle convient mieux que jamais à ses besoins.

Tous les détails dans un dépliant que vous recevrez sous peu.

L'Assurance tout accident des Coopérants, c'est beaucoup de protection pour peu d'argent.

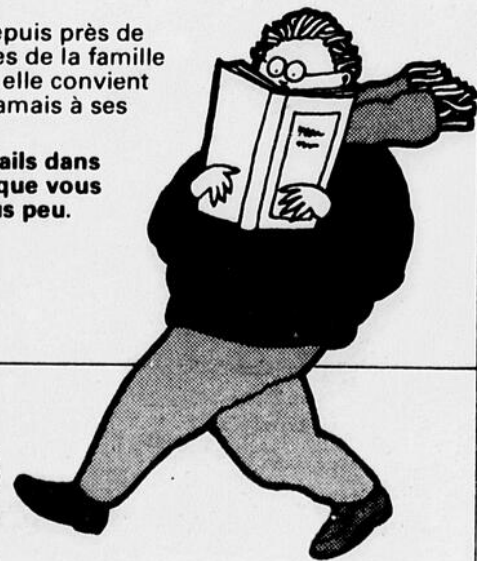
Les Coopérants,
société mutuelle
d'assurance-vie

333, rue Saint-Antoine est
Montréal (Québec)
H2X 1R9

(514) 287-6500



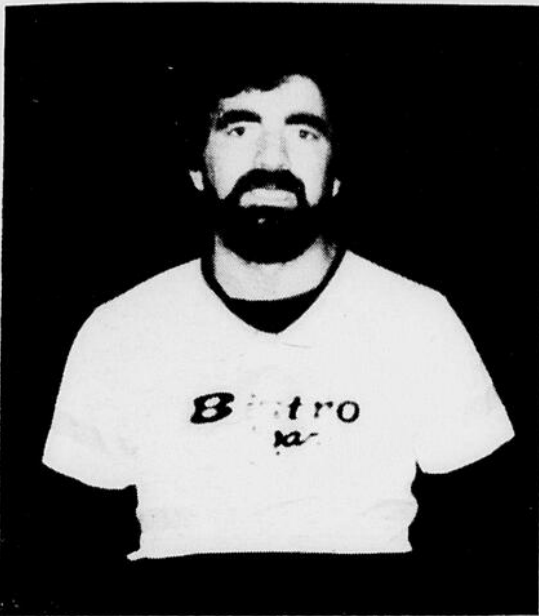
Coopérants



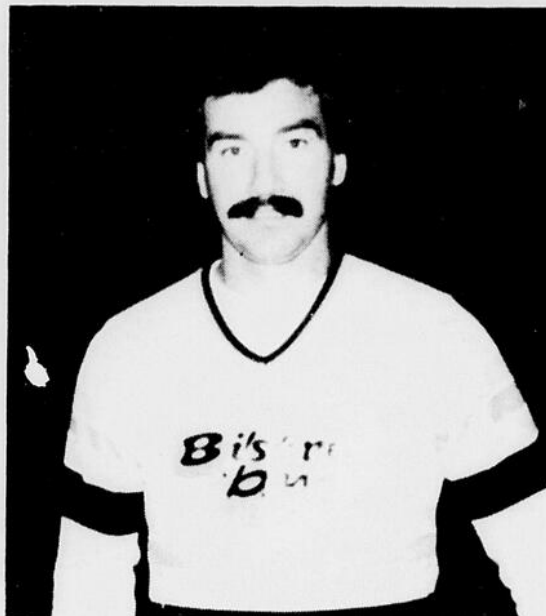
Demi-finale B Quelle série!

par Paul FORTIER

Les Silencieux des Radiateurs Manicouagan et le Bistro-bar sont engagés dans une guerre d'usure au coeur de la série demi-finale B de la Ligue régionale de balle rapide O'Keefe. Le Bistro-bar a remporté les deux premières batailles, difficilement, deux fois par blanchissage, grâce à une tenue splendide de l'artilleur Francis Lemieux et le coup de bâton opportun d'Alain Gagné.



Le lanceur Francis Lemieux a blanchi les Silencieux pendant 18 manches.



Alain Gagné a produit les points victorieux dans les deux premiers matchs.

Cette victoire a taché une performance de premier ordre du lanceur Bob Morneau, qui a joué de malchance une deuxième rencontre d'affilée. Morneau avait un match parfait après six manches. Il avait retiré les 18 premiers frappeurs à lui faire face.

Francis Lemieux a amorcé la septième reprise avec un simple. Il a été poussé au deuxième sur l'amorti-sacrifice de Serge Bazi-

Demi-finale A Les Trois-Barils pourront défendre leur championnat

par Paul FORTIER

Les Brasseurs des Trois-Barils pourront défendre le championnat des séries éliminatoires de la Ligue de balle rapide O'Keefe. Ils ont acquis un billet vers la grande finale en balayant la série demi-finale «A» 3 de 5 les opposant aux Bocks de l'Hôtel Alouette.

Cette victoire n'est pas surprenante. Les Brasseurs sont les champions du calendrier régulier tandis que les Bocks ont terminé au dernier rang avec une seule victoire en 18 rencontres.

Un bel effort

L'Hôtel Alouette a offert une excellente résistance lors du premier match de la série, joué le 4 août passé. Les Bocks n'ont jamais abandonné et ont perdu honorablement, 3 à 2.

Les Brasseurs ont pris les devants 2 à 0 en première sur un triple de Jacques Duclos, une erreur du lanceur Serge Girard sur un coup de Mario Létourneau et un simple de Bob Chartrand.

Chute-aux-Outardes a réduit l'écart de moitié à leur tour au bâton. Après deux retraits, un simple de Denis Morin, une erreur de Jacques Duclos sur un coup de Luc Savard et un simple de Sylvain Savard ont valu ce point.

Les Brasseurs ont repris une avance de deux points en ajoutant une marque à la deuxième sur un coup sûr de Duclos qui a poussé Raymond Côté au marbre.

L'Hôtel Alouette a complété le pointage à la troisième grâce au double de Gaétan Bélanger et au simple de Sylvain Savard.

La victoire est allée au dossier de Normand Derooy. Il a donné six coups sûrs, aucun but sur balles et retiré cinq frappeurs sur des prises. Serge Girard a été le perdant. Il a permis seulement quatre coups sûrs à l'adversaire, deux buts sur balles et obtenu cinq retraits sur des prises.

Attaque silencieuse

Les Bocks ont frappé seulement deux coups sûrs et ont essayé un revers de 6 à 2 devant les Brasseurs, le mardi 9 août à Chute-aux-Outardes, lors du deuxième match de la demi-finale A.

Les Brasseurs se sont assurés le gain dès la première manche. Ils ont marqué trois points sur trois coups sûrs et une erreur.

L'Hôtel Alouette a bien débuté le match en réduisant la marque 3 à 2 à leur premier tour au bâton sur le but sur balles à Patrice Maltais, le simple de Sylvain Savard et le triple de deux points de Denis Morin. A partir de ce moment, la panne offensive s'est produite et les Bocks ont été contraints au silence.

Les Brasseurs ont complété le pointage avec un point dans chacune des quatrième, sixième et septième manches.

Bernard Dignard et Normand Derooy se sont partagé le boulot pour les Brasseurs. Dignard a lancé quatre manches, donné les deux points sur deux coups sûrs, un but sur balles et retiré deux retraits sur des prises. Derooy a lancé les trois dernières manches, donné deux buts sur balles et obtenu quatre retraits sur des prises.

Gaétan Bélanger a subi le revers. Il a permis les six points sur neuf coups sûrs, deux buts sur balles et cinq retraits sur des prises.

Par défaut

La série s'est terminée en queue de poisson quand l'équipe des Bocks n'a pas eu d'effectifs suffisants pour disputer le troisième match. Conséquemment, les Brasseurs ont gagné par défaut.

En onze manches

Le Bistro-bar a patienté jusqu'à la onzième manche avant d'entamer une poussée décisive de quatre points et remporté le premier match de la série au compte de 4 à 0, le jeudi 4 août dernier.

C'est un double de Alain Gagné qui a brisé l'égalité et procuré la victoire au Bistro-bar. Avec deux coureurs sur les sentiers, Francis Lemieux et Duval Leblanc, Gagné a claqué un double de deux points. Il a ensuite compté sur le simple de Serge Bazinet. Celui-ci a volé le deu-

xième-but et croisé le marbre sur une erreur.

Cette poussée a gâché une superbe performance du lanceur perdant Bob Morneau. Celui-ci n'a concédé que six coups sûrs et trois buts sur balles. Il a totalisé un impressionnant nombre de 17 retraits au bâton.

La victoire a été remportée par Francis Lemieux qui a été exceptionnel. Il n'a permis que cinq coups sûrs.

Le premier a été obtenu par Mario Tremblay à la septième manche. Lemieux n'a donné aucun but sur balles et retiré neuf frappeurs

sur des prises.

Autre blanchissage

Francis Lemieux a étendu à 18 sa série de manches sans donner de point lorsqu'il a blanchi les Silencieux au compte de 1 à 0, le mercredi 10 août passé. Solide pour un deuxième match de suite, Lemieux a donné seulement deux coups sûrs, un simple de René Michaud à la première et un triple de Léo Simard à la septième manche.

Simard a cogné ce triple après aucun retrait mais ses coéquipiers ont été incapables d'en profiter.

Après le retrait sur trois prises de Eddy Pelletier, Morneau a accordé un but sur balles intentionnel à Duval Leblanc, préférant affronter Alain Gagné. Celui-ci a frappé un simple opportun, faisant produire le point victorieux une deuxième fois en autant de rencontres.

Francis Lemieux a retiré cinq frappeurs sur des prises et donné deux buts sur balles. Morneau a donné une passe gratuite et figolé huit retraits sur des prises.

Une grande série que celle opposant les Silencieux au Bistro-bar.

Frédéric Poulin a chuté

par Paul FORTIER

Le motocycliste de 11 ans, Frédéric Poulin, a manqué d'expérience et de veine au championnat canadien de moto-cross disputé à Riverview, près de Moncton au Nouveau-Brunswick, en fin de semaine.

Compétitionnant lors de la course de chez les écoliers B, qualification. Cette 80 cc, Poulin a chuté

participants. Seuls les 40 premiers avaient droit de participer à la finale. «Sans la chute», Frédéric aurait peut-être eu des chances de se classer parmi ce groupe», nous a appris son père, René.

De toute façon, l'espoir local n'est pas al-

lé là-bas dans l'espoir de gagner. La catégorie écoliers B comprend des jeunes pilotes de 9 à 15 ans. Poulin était le plus jeune de groupe, la majorité étant âgés de 14 et 15 ans. Il aura donc encore tout le temps de se reprendre et de faire un jour sa marque.

L'émeute d'Archambault

La nuit d'horreur
racontée heure par heure
par **Michel Dunn** ex-avocat

257 pages
12.95\$

LA BRASSERIE O'KEEFE Remplis-moi-lé full

LES ÉDITIONS Québecor

L'émeute d'Archambault 12,95\$

Nom

Adresse

Ville C P

Tel.

Ci-joint un cheque de \$ plus 1.50\$ pour frais de port et de manutention, ou 2.50\$ si vous payez le facteur

LES BONS BOUQUINS FAX SERVICE

C P 70 Succ N., Montréal, Québec, H2X 3M2

PAR TÉLÉPHONE:
A Montréal: 282-0373
A l'extérieur de Montréal sans frais: 1-800-361-4345

..... Division du Groupe Québecor 225 est. rue Roy, Montréal, Qué. H2W 2N6

Tournoi O'Keefe Légère

Du jeu excitant dans les finales

Textes et photos: Paul FORTIER

Chez les dames

Les Etoiles de Michel Miller, en section compétition, et la Super Machine du marché Joliet, en section participation, ont remporté les finales féminines de la deuxième édition du tournoi de balle lente O'Keefe Légère, disputé vendredi, samedi et dimanche aux terrains du Centre Henri-Desjardins.

Le tournoi était organisé par le circuit féminin O'Keefe Légère du secteur Hauterive.

Quelle remontée

Les Etoiles de Michel Miller ont effacé un dé-

ficit de 7 à 1 avec une poussée de six points à la septième manche, pour finalement l'emporter 8 à 7 après deux manches supplémentaires, aux mains des Challengers Molson de la Brasserie Joliet.

Les six points de l'importante septième



La Super-Machine du marché Joliet reçoit un chèque de 300 \$ et un trophée des mains de Jacques Fournier.

manche ont été inscrits sur seulement trois coups sûrs, trois buts sur balles et deux erreurs.

Les Challengers s'acheminaient vers une victoire facile puisqu'après quatre manches elles détenaient une confortable priorité de 7 à 0.

Un double de Hélène Arsenault, qui est

passé entre les jambes du champ gauche des Challengers, a permis à Carmen Lemaire d'inscrire le point vainqueur après deux retraits à la neuvième.

Deuxième manche décisive

La Super-Machine de la Brasserie Joliet a connu une deuxième manche de cinq points

et ce fut nécessaire pour disposer du Pentagone en finale participation par la marque de 6 à 3. Les attaques des deux clubs ont frappé cinq coups sûrs. Le Pentagone a commis cinq erreurs contre six pour la Super Machine.

Le Pentagone jubilait quand il a pris les devants 1 à 0 au début de la deuxième sur le

circuit de Johanne Tremblay à l'intérieur du terrain. La Super-Machine a ensuite asséné le coup de grâce à son tour au bâton. Cette poussée a miné les espoirs du Pentagone.

Les demi-finalistes de la section participation ont été les Buds du bar Le Reflet et les Astros du dépanneur Al-lard.



Jacques Fournier d'O'Keefe, remet un chèque de 400 \$ et un trophée aux Etoiles de Michel Miller.

Chez les hommes

Les Eponges de la Brasserie Joliet, en section compétition, et les Aigles du restaurant Le Verdi, en section participation, ont savouré les plaisirs de la victoire lors des finales masculines du tournoi de balle lente O'Keefe Légère.

Circuit décisif de Simard

Le puissant Gilles Simard a retroussé l'of-

frande du lanceur Guy Imbeault derrière la clôture du champ centre, un circuit bon pour trois points à la septième manche, et pro-

curé un gain de 7 à 4 aux Eponges de la brasserie Joliet sur l'Imprimerie Laizé, en finale de la section compétition.

Cette claque a brisé une égalité de 4 à 4 qui persistait depuis la quatrième manche.

Les Eponges avaient

pris les devants 3 à 0 dès la première manche sur un circuit du frappeur désigné Léo Turcotte. Mais l'Imprimerie Laizé a nivelé les chances à leur premier tour au bâton sur un circuit de trois points de Michel Jean, son quatrième du week-end.

Les Eponges ont produit une attaque soutenue de 13 coups sûrs dans ce match contre sept pour l'Imprimerie

Laizé. D'excellents jeux défensifs, dont les catches spectaculaires de Alain Rioux au champ droit et de Denis Gagnon au champ gauche, ont ajouté du piquant à la rencontre.

Fin explosive pour les Aigles

Les Aigles du restaurant Le Verdi ont obtenu coup sur coup, des manches de quatre et trois points en sixième et en septième, en rou-

te vers un triomphe de 7 à 3 aux dépens des Ours de A & W, en finale de la section participation.

Les quatre premières manches ont vu des Ours très timides se présenter au bâton. Ils n'ont pas frappé un seul coup sûr contre les tirs de André Malouf. Les seuls joueurs à atteindre les sentiers y sont allés via des erreurs.

Les Aigles ont pris

les devants 1 à 0 en troisième et gonflé leur avance 5 à 0 en sixième. Les Ours sont revenus dans le match avec quatre points en sixième mais les Aigles leur ont coupé les jambes avec trois autres points en septième manche.

Les demi-finalistes de la section participation étaient les 50 de Labatt et les Mélangés.



Les Eponges empochent un chèque de 400 \$ et reçoivent leur trophée des mains de Jacques Fournier de la Brasserie O'Keefe.



Les Aigles du Verdi reçoivent leur trophée, accompagné d'une bourse de 300 \$, décernés par Jacques Fournier.

Baseball senior Molson

Les Ambassadeurs s'accrochent

par Paul FORTIER

Ce fut le jour et la nuit entre les deuxième et troisième rencontres de la série demi-finale B mettant aux prises les Ambassadeurs du secteur Hauterive et les Légionnaires & Sports/Experts, cette semaine dans la Ligue senior régionale

Dumont impose encore sa loi

Marco Dumont s'est

moqué de l'attaque des Ambassadeurs pour un deuxième match de suite quand il a signé une victoire de 2 à 1, lundi au parc Laval. Lors du

premier match de la série, il avait blanchi les Ambassadeurs 4 à 0. En deux matchs contre Hauterive, Dumont a alloué seulement cinq coups sûrs et enregistré 16 retraits au bâton.

Le droitier des Légionnaires s'est cependant mis dans l'eau chaude dès la première manche. Après un retrait, Jacques Tremblay a donné les devants aux Ambassadeurs avec l'aide d'un circuit. Décontenancé, Dumont a ensuite donné des passes gratuites à Yvon Pouliot et Marcel Labelle. Le lanceur des Légionnaires s'est sorti d'impasse en retirant Duval Leblanc et Martin Tremblay.

Les Légionnaires ont créé l'égalité en troisième sans obtenir de coup sûr. Denis Bazinet a eu l'honneur de

compter ce point important. Les hommes d'Emilien Cimon ont pris les devants 2 à 1 à la manche suivante sur un roulant de Léger Savoie qui a fait compter Jacques Robinson.

Hauterive a menacé en plaçant Jacques Tremblay au troisième et Yvon Pouliot au deuxième avec aucun retrait en sixième. Dumont s'en est encore sorti en retirant les trois frappeurs suivants, dont les deux derniers sur des prises.

Dumont a alloué deux coups sûrs, donné quatre buts sur balles et obtenu neuf retraits sur des prises. Denis Deschênes a subi la défaite. Il a permis six coups sûrs, un seul point mérité, cinq buts sur balles et éventuellement quatre frappeurs.

Qui a volé le marbre?

Les cinq lanceurs utilisés dans le troisième match de la demi-finale ont passé leur soirée à chercher le marbre. Ils ne l'ont jamais trouvé. Dans une rencontre interminable ponctuée de 21 buts sur balles, les Ambassadeurs ont remporté une difficile victoire de 11 à 6. Après une manche et demie, ils tiraient de l'arrière 6 à 2.

Les Légionnaires ont marqué leurs six points au cours des deux premières manches. Le partant Martin Lévesque n'a duré qu'une manche et un tiers. Il a alloué cinq points dont trois mérités, un seul coup sûr mais cinq buts sur balles.



Guy Pouliot était derrière le marbre quand ses lanceurs ont donné 12 buts sur balles.

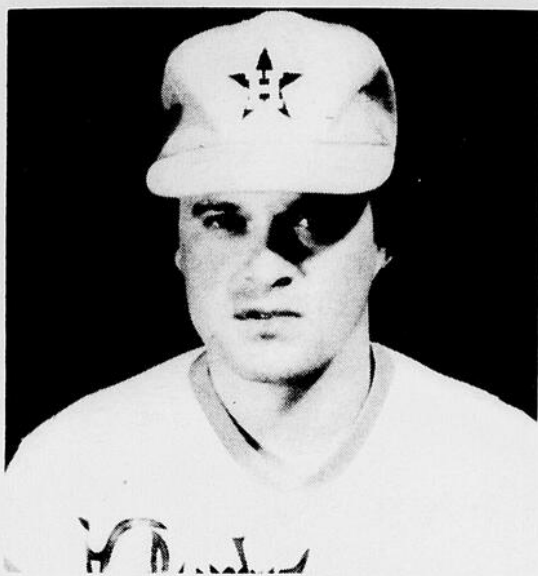
Denis Deschênes a complété le match et mérité la victoire. Il a permis un point mérité, sur quatre coups sûrs et quatre buts sur balles. Il a obtenu un retrait au bâton, le seul du match contre les Légionnaires.

En arrière 6 à 2 après une manche et demie, les Ambassadeurs ont compté six fois en deuxième reprise. Le lanceur partant Bruno Truchon, un midget première année, a débuté la manche en allouant trois buts sur balles successifs. Il a cédé sa place à René Arsenault qui a écopé de revers. Celui-ci a

donné trois autres buts sur balles et autant de coups sûrs et Hauterive a pris les devants 8 à 6. Douze frappeurs ont défilé au marbre durant cette manche interminable.

Les Ambassadeurs ont ajouté trois points à la sixième sur un seul coup sûr et trois buts sur balles. C'est Stéphane Côté, un autre midget, qui a mis fin à la rencontre au monticule pour les Légionnaires.

Les 17 points de ce match ont été inscrits sur seulement 11 coups sûrs.



Jacques Tremblay a cogné un circuit dans le deuxième match de la série B.

Demi-finale A

Le Brasier reste allumé

par Paul FORTIER

Alain Boulianne a connu une autre journée parfaite de 4 en 4, Michel Masson a cogné un circuit de trois points et Jean-Claude Nadeau a retrouvé ses moyens au monticule quand les Hiboux du Brasier ont écrasé Forestville 9 à 3, mardi au parc Charles Lapointe.

Cette victoire a permis aux Hiboux de niveler les chances deux partout dans la série demi-finale A de la Ligue de baseball senior régionale Molson.

Boulianne surprend

Alain Boulianne a été l'une des bougies d'allumage des Hiboux. Il a obtenu trois simples et

un double en quatre présences, marqué trois points et en a produit deux. C'était son deuxième match de quatre coups sûrs dans l'actuelle série. En quatre rencontres jusqu'ici, Boulianne a frappé 8 en 15, pour une moyenne de .667, marqué sept points et en a produit quatre.

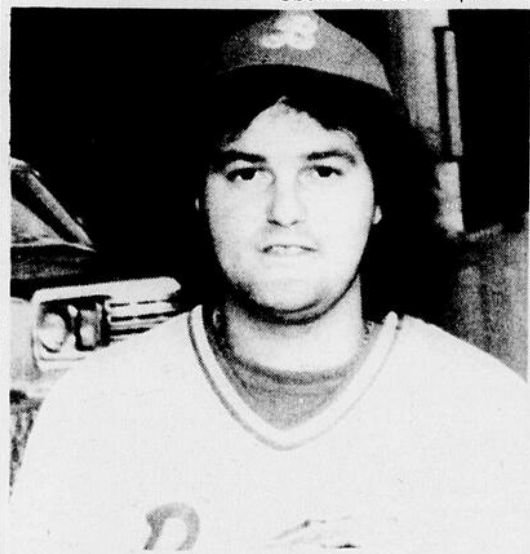
Forestville menait 3 à 1 après quatre manches. Avec deux hommes sur les buts et deux retraits à la cinquième, Michel Masson a changé l'allure du match en claquant un circuit qui portait le compte 4 à 3.

Les Hiboux ont poursuivi leur poussée avec cinq autres points sur six coups sûrs à la sixième manche.

Victoire de Nadeau

Le gaucher Jean-Claude Nadeau, qui avait été frappé solidement lors du deuxième match de la série (défaite de 13 à 5), a rebondi pour mériter la victoire. Il a alloué six coups sûrs, six buts sur balles et retiré cinq Marchands sur des prises.

Yvon Bouchard n'a duré que cinq manches et un tiers. Il a donné tous les points du Brasier sur treize coups sûrs.



Jean-Claude Nadeau a remporté sa victoire la plus importante de l'année.

Francs Amis Molson

Les Boucaniers gagnent la partie-suicide

par Paul FORTIER

Le match-suicide qui allait faire un maître dans la section compétition de la Ligue de balle lente des Francs Amis Molson n'a été qu'une simple formalité pour les Boucaniers des Entreprises Jacques Dufour & Fils. Ceux qui s'attendaient à une bataille de tranchées ont été déçus puisque les Boucaniers ont écrasé, lundi, les Eponges de la brasserie Joliet 11 à 1. La partie a été arrêtée à la sixième manche en raison du règlement des 10 points d'écart.

Les Boucaniers ont donc rafilé le championnat de la saison régulière.

CHLC est hors course

Le CHLC-580 - La Barrique - Chez Rosaire est devenu la première équipe de la section compétition à être éliminée des séries.

CHLC a en effet perdu sa série 2 de 3 avec les Ducs Laurentide du motel Manic, série qui choisissait la quatrième équipe participant aux séries demi-finales. Les trois autres sont les Boucaniers (premiers), les Eponges (deuxièmes) et les Texans (troisièmes).

L'équipe en chandails bleus a bien débuté son affrontement puisqu'elle a remporté les honneurs du premier match au compte de 10 à 9.

Les Ducs ont retrouvé leurs esprits dans les deux autres rencontres, enregistrant des victoires faciles aux pointages identiques de 10 à 1.

Les demi-finales 3 de 5 de la section compétition débutent dimanche soir aux terrains du Centre Henri-Desjardins. La série A mettra aux prises les Boucaniers et les Ducs. La série B opposera les Eponges et les Texans des Pétroles Paré - Lechasseur Texaco - Manic Texaco.

Quatre équipes sont sorties

Quatre équipes ont déjà remis leurs équipements dans les boules à mites à la suite de la dernière semaine d'activités dans la section participation. Il s'agit des As de Royal Pizza, de

la Machine-Up de Seven-Up, des Charlots de Yellow Chaussures - Dépanneur Allard et des Ours de A & W.

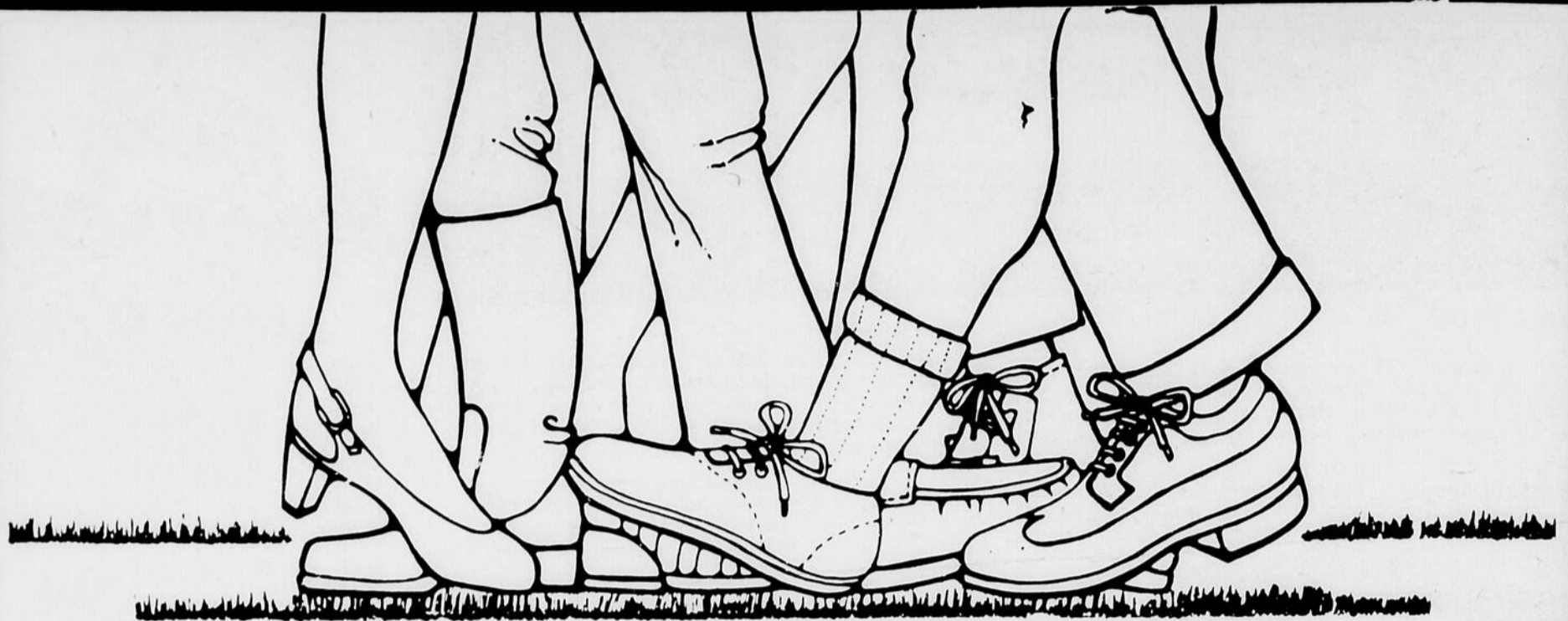
Dans la série quart-de-finale A, les champions de la saison régulière, les As de l'Ebénisterie Ouellet ont, comme il se doit, éliminé les détenteurs du dernier rang, les As de Royal Pizza. Les As ont cependant fourni un bel effort, pendant leurs deux rencontres 6 à 5 et 6 à 0.

La série B n'a pas été trop difficile pour les Dismats de la Cie industrielle contre la Machine Up de Seven-Up. Les Dismats ont remporté la première rencontre par défaut. Quand leurs adversaires se sont présentés dans le second affrontement, les Dismats ont gagné 6 à 4.

La série C entre les Eclairs du Rembourrage Bossé et les Charlots de Yellow Chaussures-Dépanneur Allard a été corsée du début jusqu'à la fin. Les Eclairs ont eu besoin d'une manche supplémentaire pour remporter le premier match 10 à 9. Ils ont gagné le deuxième par le score serré de 9 à 7.

Scénario semblable dans la série D qui confrontait les Patriotes du bar La Boustifaille et les OURS de A & W. Les Patriotes ont balayé la série mais les victoires ont été acquises de peine et de misère par des marques de 10 à 9 et 12 à 8.

Les demi-finales de la section participation s'amorceront dimanche sur les losanges du secteur Mingan. Les Dismats croiseront le fer avec les Eclairs tandis que les Aigles affronteront les Patriotes.



**Escompte de 30% sur tous les tapis
d'extérieur en magasin!**

Plus de 15 modèles
Couleurs en stock

**Les tapis-gazon d'Ozite résistent à la pluie, la neige
et même au soleil.**

Prix de 11,85\$ à 4,95\$ le mètre carré

**Profitez de cette offre exceptionnelle dont vous
jouirez durant des années!**

<p>Dyna-Brick (rust), 55 m.c. / rouleau: 9,34\$ m.c.</p>	<p>Terrage-Garden (gris), 50 m.c. / rouleau: 10,32\$ m.c.</p>	<p>Lawnscape L-1102 (vert), 15 v.c. 8,95\$ m.c.</p>
<p>Dyna-Brick (brun), 40 m.c. / rouleau: 9,34\$ m.c.</p>	<p>Summer Sequence L-3576 (vert gazon), 65 m.c. / rouleau: 6,22\$ m.c.</p>	<p>Econoturf (vert), 1/3 rouleau: 4,41\$ m.c.</p>
<p>Dyna-Turf (vert), 55 m.c. / rouleau: 8,34\$ m.c.</p>	<p>Summer Sequence 3514 (rouge), 30 m.c. / 1/2 rouleau: 6,22\$ m.c.</p>	<p>Lawntweed (vert/noir), 99.77 m.c. / rouleau: 5,37\$ m.c.</p>
<p>Terrace-Garden (café), 10 v.c.: 10,32\$ m.c.</p>	<p>Centre de gazons Ozite... Une sélection complète de moquettes "allant partout"</p> <p>Adressez-vous à votre marchand du centre de gazons Ozite</p>	<p>Promoturf (gris), 70 m.c. / rouleau: 4,21\$ m.c.</p>

Ozite
CANADA

LES EXPERTS EN TAPIS INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR



decorexTM

319, boul. Lasalle, Baie-Comeau
296-5538